

Prix d'Abonnement :
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS -- \$3.00
Parait le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE :
458, rue BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

24ème ANNÉE — No 59

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 3 JANVIER 1933

DEUX SOUS LE NUMERO

Dominer sa situation!

"Dominer sa situation", c'est-à-dire, faire tout en son possible pour remplir supérieurement le poste qu'on occupe; ne rien épargner de ses peines pour y arriver; voilà vers quel idéal le maréchal Foch demandait qu'on oriente la jeunesse de son pays. Nous croyons que le conseil, parti de si haut, est bon, non seulement pour la jeunesse française, mais pour la jeunesse de tous les pays, et spécialement pour la nôtre.

C'est dans la courte brochure de soixante pages, publiée par le Chanoine Briel et dont nous avons déjà parlé, que nous trouvons les précieux conseils d'un homme qui, par son savoir, son courage, a non seulement "dominé sa situation", mais a dominé, à une heure tragique, la situation angoissante du monde entier. Pour qu'un homme arrive ainsi, à l'heure dite, à donner dans un effort suprême tout le meilleur de lui-même, à ramasser en quelques heures le fruit de toute une vie d'étude pour en faire bénéficier l'armée de sa patrie d'abord, puis finalement la masse compacte de toutes les armées alliées sous ses ordres, à violenter la victoire pour faire pencher celle-ci du côté de la civilisation contre la barbarie, il fallait à cet homme de guerre, à ce surhomme, une préparation peu ordinaire. Dans "Hommes et Faits vus par le Maréchal Foch", le chanoine Briel nous donne, de la bouche même du héros, le secret de tremper les caractères pour les rendre capables d'affronter les plus sublimes destins.

Au cours de l'entretien que rapporte le directeur du collège de Vannes, le Maréchal Foch fut amené à parler des collèges de son pays, où grandissent maintenant les hommes de demain. Songeant aux qualités que ces enfants devront avoir pour être à la hauteur de la tâche qui les attend, Foch fait sur l'éducation des jeunes gens des considérations très justes que nous résumons ici :

"L'enfant doit recevoir au collège, dit Foch, une éducation religieuse, morale, intellectuelle et physique... Les exercices physiques sont fort importants pour maintenir l'équilibre chez l'enfant, pour contrebalancer l'excitation intellectuelle, pour accaparer une activité qui, autrement, se porterait vers des préoccupations dangereuses pour la vertu..."

"Du point de vue intellectuel, éviter la formation trop livresque, développer le jugement en habituant l'élève à observer, à écouter, à réfléchir : *mens sana in corpore sano*."

"Du point de vue moral, s'appliquer à créer, chez l'enfant, l'énergie... En un mot : une méthode réalisatrice en tout... Au collège, et plus tard dans la vie, il faut dominer sa situation", la remplir supérieurement : C'est ainsi que l'on sera prêt pour les situations futures, et parfois imprévues, que l'on pourra être appelé à occuper..."

On sait de quelle façon, durant les sept derniers mois de la guerre surtout, et jusqu'à la victoire de novembre 1918, Foch sut "dominer sa situation". Et ailleurs, cet homme de formation complète, complète au point de vue moral, au point de vue intellectuel, au point de vue professionnel nous donne une belle leçon d'initiative. Dans toutes les situations de la vie, dans les moindres comme dans les plus tragiques, un homme bien trempé doit pouvoir réaliser trois choses : d'abord, savoir ce qu'il veut; voir clair; et ensuite agir : il doit "savoir prendre ses responsabilités", dit Foch.

Savoir ce que l'on veut. Foch le savait, et dès le commencement des hostilités. Il le savait si bien que sitôt qu'il eut le commandement suprême de toutes les armées alliées, il convergera toutes ses forces sur le Rhin. C'était à son sens, la première étape vers Berlin. Et cet homme extraordinaire avait vu tellement juste, que, une fois arrivé là, l'ennemi criait : merci ! et se déclarait prêt aux pires conditions en vue de l'armistice.

Il faut donc : savoir ce que l'on veut, et nous ajouterions : bien vouloir ce que l'on veut. Il faut aussi : "Voir clair". Voir clair c'est sans doute quelque chose mais Foch nous explique que ce n'est pas le plus difficile, malgré ce que nous pourrions penser... "Voir clair", dit Foch, ce n'est pas grand chose. Donner l'ordre, c'est le quart,.... les trois quarts, c'est de faire exécuter cet ordre de la manière qu'il convient. Et le maréchal cite des exemples où sans qu'il y fasse allusion, nous voyons que la sûreté de son coup d'œil, la ténacité indomptable de sa volonté ont pu déterminer chez certaines forces alliées, l'énergie qui allait défaire.

Sa rencontre avec le roi des Belges est à citer. "La première fois que je rencontrai le roi des Belges, dit Foch, ses soldats, venant d'Anvers, arrivaient sur l'Yser, exténués, abattus. Derrière eux, un peuple entier fuyait; le spectacle était tragique. Je rencontre le Roi : "Sire, dit-je, il faut arrêter votre armée." — Général, il n'y a plus d'armée belge. — Donnez un ordre, Sire, et il y aura encore des soldats Belges pour l'exécuter. — Je suis un monarque constitutionnel, répliqua le roi Albert; je ne puis donner cet ordre sans l'avis du gouvernement. — "J'insistai", explique Foch : "Si, vous le pouvez, Sire, car vous êtes le chef de l'armée."

L'opiniâtreté du Général Foch gagna la partie. Et, raconte Foch, toutes les fois que le Roi Albert me rencontre, il me dit : "Savez-vous que jamais personne ne m'a parlé comme vous ? Mais jamais, non plus, personne ne m'a rendu un pareil service !"

Une fois qu'on a vu clair, qu'on s'est bien rendu compte de ce que l'on veut, que l'on a pris la décision d'agir il faut, dit Foch : "savoir prendre ses responsabilités". Et le grand foudre de guerre explique : "J'en ai vu, dit-il, qui avaient des hésitations, des atermoiements, en pensant aux conséquences d'une mesure qui était nécessaire. Je leur répondais : "Connaissez-vous un autre moyen ? Non ! Eh bien ! il faut donc adopter la seule mesure qui reste à prendre, sans se laisser ainsi impressionner — inutilement — par les inconvénients qui peuvent en résulter."

Quand on songe que la décision prise, aux heures sanglantes dont nous parle Foch, pouvait conduire au succès ou à la défaite, mais que dans l'un et l'autre cas il y aurait fatalement l'immolation d'un grand nombre de vies, l'on comprend les hésitations de quelques chefs d'armées, mais on ne peut qu'admirer la fermeté héroïque de ce généralissime qui avait la tendresse d'un père et pourtant marchait sur son cœur pour garder ses troupes dans les cadres du devoir et de l'honneur.

Et, pour finir, ce trait de ce conducteur d'hommes dont la vue était claire et l'objectif précis, et qui, une fois sa décision prise, allait droit au but, de tout son cœur et de toute son âme... "Quand j'ai été chargé de diriger les opérations, dit Foch, je ne me suis préoccupé ni des "on dit" ni des "Qu'en dira-t-on", j'ai dit au Saint-Esprit : Inspirez-moi ce que je dois faire, puis je me suis demandé : "Que faut-il faire ?" Et, lorsque j'ai vu ce qu'il fallait faire, je m'y suis tenu, j'y ai amené les Alliés et Wilson, peu à peu, sans casser les vitres. J'y ai sans cesse ramené tout le monde, et ainsi, avec un but et de la suite, on arrive au résultat voulu." Toute cette carrière de Foch est faite de savoir, de moralité, de courage et de bon sens.

Il nous a semblé que cette remarquable leçon d'énergie du grand mort doit avoir son application pratique chez la génération que l'immense holocauste a préservée de l'asservissement.

Joseph BARNARD

Sous le signe de l'or

"Ce livre, écrit M. Edouard Montpetit, dans une note préliminaire, est une introduction à notre vie monétaire. Peu de chiffres; encore moins de dates qui font vieillir. J'ai tâché de traiter simplement d'un sujet compliqué, auquel les événements ont intéressé le grand public."

Les événements ont certes intéressé le public aux questions monétaires, mais le public ne les a pas toujours bien comprises du fait même de leur complication, parfois déroutante.

Tous nous avons tenu dans nos mains des pièces de monnaie, des billets de banque ou des billets du Dominion. Nous les avons fait circuler. Combien se sont arrêtés à penser de quoi sont faits ces pièces, et ces billets, quelle en est la durée, sur quelles garanties ils reposent, comment on en détermine la valeur ?

Tous nous avons entendu parler de commerce extérieur. Combien savent la signification exacte d'expressions telles que la "balance des comptes", les "éléments invisibles" et le "point d'or" ? Combien connaissent le mécanisme du change ? La plupart s'en font une idée qui ne correspond à rien de précis.

Le livre de M. Montpetit vient donc au bon moment. Dans les périodes difficiles, alors que les événements forcent à la réflexion, l'on cherche à se renseigner, avec plus d'avidité, afin de comprendre la portée des faits qui agitent le monde et de parer aux coups éventuels de la fortune.

"Sous le signe de l'or" se divise en deux parties. Dans la première, M. Montpetit traite du signe monétaire. Il explique comment les hommes en sont venus à l'adoption de l'instrument monétaire, depuis le troc, ou échange d'une marchandise contre une marchandise, jusqu'à la monnaie métallique qu'on échange contre des produits. "C'est le pouvoir d'achat qui compte et qui consacre le signe monétaire."

Dans la seconde partie, M. Montpetit parle des instruments monétaires : le métal, le papier et le titre. L'étude du métal lui permet de faire un bref exposé de la fabrication des monnaies canadiennes.

Le papier comprend les billets du Dominion et les billets de banque. "La monnaie de papier facilite beaucoup les transactions commerciales. Le billet est donc un instrument utile, qui tient peu de place et qui représente, sous une même surface, un cent, mille ou même cinquante mille dollars.... La monnaie de papier ne remplace pas le numéraire. Elle le seconde plutôt et le prolonge. Le métal est à la base de notre système monétaire. Le billet n'a pas de valeur propre : c'est un morceau de papier portant une signature. Il est gagé par de l'or, au moins en partie : car il y a, dans un billet, une part de crédit."

Après avoir expliqué le titre, l'auteur montre que les hommes reviennent à l'or. "Il leur faut donc, s'ils veulent rétablir l'harmonie de leur puissance, reconstituer l'organisme économique selon les principes qui en ont assuré jusqu'ici le fonctionnement." Abandonner l'étalon d'or serait le renoncer à la volonté humaine, qui est trop versatile pour assurer la stabilité économique du monde. "On est donc contraint de revenir à l'or, tout en ayant soin de mettre ordre aux autres facteurs de l'économie..." Une première raison de fait : "Le monde a le choix entre la monnaie de papier dirigée et l'étalon-or; mais s'il se décide pour la monnaie de papier, il prolongera en l'aggravant, la situation désespérée où il se débat, divisé en deux groupes ennemis..."

Une seconde plaide les avantages de l'or, garantie de la monnaie fiduciaire, support du commerce international et régulateur des changes. "Les économistes et les moralistes, dit en terminant M. Montpetit, préchent la même doctrine : le retour à la simplicité, à l'ordre, à la proportion dans tous les domaines : production, crédit, vie sociale, habitudes. Nous en convenons, dans notre for intérieur, tant nos erreurs passées se détachent à mesure que notre fortune s'affaïssit; mais nous attendons le salut de remèdes d'occasion, quand tout l'organisme est à refaire. Vérité qui semble tout de même percer les buées dont le monde est obscurci, et vers laquelle l'homme se dirige enfin, pour retrouver sa puissance un instant perdue — sous le signe de l'or."

Le volume de M. Montpetit comble une lacune, il remédie à une situation dont longtemps souffre la jeunesse étudiante canadienne. On a longtemps reproché à celle-ci de ne pas s'intéresser assez aux problèmes de l'économie et de la finance. Faute de professeurs et de manuels convenables, elle s'est refusée à des études qui n'avaient rien que de fastidieux et d'aride. Reboud, Truchy, LeRoy-Beaulieu, DeFoville et Arnaudet ont écrit sur ces sujets d'intéressants ouvrages qu'ils ont illustrés d'exemples français. Il nous manque à nous les mêmes ouvrages écrits par des canadiens avec des exemples canadiens.

M. Montpetit a battu la marche. A quand la phalange des imitateurs ?

Les valises de Trotsky

Le général des armées rouges, le dominateur de la Russie sanguinaire, vient de traverser l'Europe, enfermé dans une cabine, caché dans le compartiment d'un wagon, blotti dans le fond d'une automobile. Les foules, souvent avides de spectacles extraordinaires, ont pu entrevoir son ombre sur les passerelles des embarcadères, les quais des stations de chemin de fer, et derrière les vitres des automobiles de la police française.

Il a passé comme une ombre. Il n'a pas vu l'Europe; l'Europe ne l'a pas vu, et cela vaut mieux. De retour dans sa terre d'exil, Trotsky n'aura garde d'oublier que le capitalisme trouve en Occident des policiers experts et des détectives adroits; que les navires sillonnent tranquillement les mers, et que les trains à l'usage des civils roulent rapidement sur le continent. Ni sa vie ne conservera l'image de notre race, ni son goût, la saveur de notre vie sereine et dure, bien disciplinée. Les foules garderont le souvenir d'un petit homme, barbu, passant rapidement entre deux haies d'agents, exerçant consciencieusement leur profession, ce qui rappellera aux révolutionnaires russes qu'en Europe la vie est sacrée, même pour les hôtes importuns qui ont encore un compte à régler avec l'histoire.

Mais Trotsky a aussi parlé; de ses lèvres sont tombés quelques mots bien insignifiants, qui méritent d'être immortalisés.

En Grèce, un journaliste, Léon Sedof, l'ayant questionné, le tyran de la Russie répondit qu'il connaissait d'une très bonne santé et se trouvait fort bien. Ni plus ni moins qu'un brave bourgeois américain voyageant en Europe par simple plaisir. A un autre journaliste, qui demandait à l'ex-dictateur militaire ce qu'il pensait du bolchevisme, Trotsky répondit : "Pour vous satisfaire il me faudrait trois ou quatre jours de réflexion, parce que je devrais étudier les principes fondamentaux du bolchevisme". Encore étudier! Trotsky est à ses débuts en philosophie; il s'aperçoit qu'il doit encore étudier le bolchevisme; il a besoin de méditations et, peut-être surtout d'examen de conscience!

Le commandant des pelotons qui fusillèrent tant de membres de la bourgeoisie russe se pique d'être un intellectuel, et cependant il n'ose se hasarder à formuler un jugement ni à exprimer des idées, qu'il n'aurait auparavant travaillées selon la logique d'Aristote.

Mais en traversant la Méditerranée, Trotsky fut ébloui par la lumière de la vérité, et en descendant à Marseille il fit jaillir un éclair de ses méditations solitaires. Aux journalistes français il confessa que Staline est un "imbécile". Tout homme, même s'il n'est ni russe, ni bandit, a ses cinq minutes de bons sens et s'il a la bonne fortune d'avoir à portée de la main un journaliste, qui "reporte", toute l'humanité peut bénéficier de l'éclair de son génie.

Que Staline n'ait pas le record de l'intelligence, nous le savons depuis longtemps; et nous en savons encore bien d'autres! Si Trotsky croit qu'il va déranger la moitié du monde pour aller en Danemark prouver la sottise de Staline, il est bon qu'au moins il sache qu'il y arrive avec la rapidité des trains Trans-sibériens. Cependant, quoique séquestré dans son compartiment, il aurait pu entendre la voix de quelque chef de gare, et se serait

tant perdue — sous le signe de l'or."

Le volume de M. Montpetit comble une lacune, il remédie à une situation dont longtemps souffre la jeunesse étudiante canadienne. On a longtemps reproché à celle-ci de ne pas s'intéresser assez aux problèmes de l'économie et de la finance. Faute de professeurs et de manuels convenables, elle s'est refusée à des études qui n'avaient rien que de fastidieux et d'aride. Reboud, Truchy, LeRoy-Beaulieu, DeFoville et Arnaudet ont écrit sur ces sujets d'intéressants ouvrages qu'ils ont illustrés d'exemples français. Il nous manque à nous les mêmes ouvrages écrits par des canadiens avec des exemples canadiens.

M. Montpetit a battu la marche. A quand la phalange des imitateurs ?

Roland LETOURNEAU

Editions Albert Lévêque. En vente à la Librairie d'Action canadienne-française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, au prix de \$1.00.

aperçu qu'en Europe on court, et que certains jugements sur le communisme sont désormais bien connus des porte-faix qui ont transporté ses volumineuses valises. Que pouvaient donc contenir tous ces bagages ? S'il s'en fût allé de Paris, on aurait pu croire à des échantillons de la mode parisienne. Mais la chronique raconte que le savant révolutionnaire traînait toujours et partout à sa suite ses nombreux bagages. Et encore ceux-ci ne sont-ils que l'ombre des poids que pèsent sur sa conscience sanguinaire, et font courber sa tête d'agitateur toujours en quête de nouveaux butins.

"L'Illustrazione Vaticana"

Le Cinéma et les enfants

Le projet d'admettre les enfants au cinéma soulève de tous côtés d'ardentes protestations. Dans la plupart des diocèses des requêtes ont été adressées au premier ministre de s'opposer au changement. Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal s'est chargé d'organiser la campagne de résistance dans la ville. L'A.C.C.C. a bien voulu lui apporter son concours en se chargeant du secrétariat. C'est à ses bureaux, 840, rue Cherrier, qu'on peut se procurer les feuilles de requête.

C'est le désir de Mgr l'Administrateur, écrit le directeur de la Semaine religieuse de Montréal, dans sa dernière livraison, que nous entrons tous dans le mouvement de résistance. C'est de l'excellente action morale, c'est de l'action catholique authentique.

Que tous les citoyens, surtout les pères et mères de famille soucieux de leurs responsabilités, signent sans tarder la requête au premier ministre.

Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal.

Le peuple espagnol réclame l'enseignement des religieux

Un grand nombre d'ouvriers et d'enfants d'ouvriers étaient instruits gratuitement en Espagne, avant la révolution, dans des établissements tenus par des religieux. Tous ces établissements ont été fermés. Mais le peuple a gardé bon souvenir de ces maîtres et il les redemande. Offre a été faite au gouvernement de tenir un référendum populaire sur cette question. Il a refusé. Alors, comme un débat devait bientôt s'engager aux Cortes sur un nouveau projet de loi concernant les Ordres religieux, des pétitions préparées hâtivement ont réuni un demi million de signatures demandant qu'il fut permis aux membres de ces ordres de reprendre leur enseignement populaire d'autrefois.

L'Heure Catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 8 janvier, organisée par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, sera donnée par le R.P. Fortunat Laurendeau, S.J. Il parlera des Mages.

Cette causerie commencera à 6 h. 15 précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux.

La persécution religieuse au Mexique

Mexico, 18 déc. Le président du Mexique, poursuivant sa politique sectaire, met à exécution les menaces qu'il avait proférées lors de la publication de l'encyclique du Pape, Acerba animi. Cinq autres églises viennent d'être fermées sur ses ordres. En outre, à Guadalajara, plusieurs catholiques ont été emprisonnés et auront à payer une forte amende. L'acte dont on les accuse est d'avoir gêné la circulation. Comme dans l'Etat qu'ils habitent, il ne doit y avoir, d'après la loi, qu'un prêtre pour 25,000 habitants, l'église est trop petite, lorsqu'il célèbre la messe, pour contenir tous ceux qui veulent y assister. Plusieurs doivent rester à l'extérieur. C'est pour cet acte qu'ils ont été arrêtés et condamnés.

ONDES COURTES

LA PERSECUTION AU MEXIQUE

Le président du Mexique, poursuivant sa politique sectaire, met à exécution les menaces qu'il avait proférées lors de la publication de l'encyclique du Pape "Acerba animi". Cinq autres églises viennent d'être fermées sur ses ordres. En outre, à Guadalajara, plusieurs catholiques ont été emprisonnés et auront à payer une forte amende. L'acte dont on les accuse est d'avoir gêné la circulation. Comme dans l'Etat qu'ils habitent, il ne doit y avoir, d'après la loi, qu'un prêtre pour 25,000 habitants, l'église est trop petite, lorsqu'il célèbre la messe, pour contenir tous ceux qui veulent y assister. Plusieurs doivent rester à l'extérieur. C'est pour cet acte qu'ils ont été arrêtés et condamnés.

-0-0-0-

LES BANDITS ONT-ILS MASSACRE CES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES?

Des communistes, commandés par le fameux Ho Loung, ont pris et pillé la ville de Patoung sur la rive sud de la rivière Yangtse, dans la province du Houpe Occidental. La mission catholique a été détruite, mais il a été impossible de rien apprendre sur le sort des missionnaires. Des dépêches d'Ichang disent que 3,000 bandits ont traversé le fleuve Yangtse, qu'ils ont fait le sac de Patoung et qu'ils se sont ensuite dirigés vers le sud, pillant et brûlant tout sur leur passage.

-0-0-0-

400,000 CATHOLIQUES

Selon les dernières statistiques démographiques publiées en Allemagne, la population de Berlin se répartit de la façon suivante au point de vue des religions. On compte 3 millions de protestants qui disposent de 250 lieux de culte. Les catholiques sont au nombre de 400,000 divisés en 72 paroisses, avec 223 prêtres. Il y a, enfin, 172,000 israélites qui ont 41 synagogues.

-0-0-0-

LA SURVIVANCE DE CES ECOLES

(Presse canadienne).— Les catholiques des diverses paroisses de la ville vont être invités à signer une requête sollicitant l'appui de Son Excellence Monseigneur A.-A. Sinott, archevêque de Winnipeg, à un projet de maintien des écoles paroissiales. L'INITIATIVE en ce sens a été prise dans la banlieue de St-James, dont la population catholique s'est engagée à prélever les sommes nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'école Ste-Anne. La commission des écoles séparées a décliné, récemment, de ne pas rouvrir les dix écoles catholiques de la ville, faute d'argent, et de verser aux écoles publiques les 2,000 élèves fréquentant les écoles paroissiales.

-0-0-0-

AUTRE PAYS, AUTRE TEMPS....

Buenos Ayres, en Argentine, jouit de ses plus beaux jours d'été. Le thermomètre enregistrait vendredi 101.5 degrés Fahrenheit. C'est la température la plus élevée de la saison. Les rues sont désertes; on constate plusieurs cas d'insolation et la vente des liqueurs bat son plein.

-0-0-0-

UN CONSISTOIRE EN FEVRIER

Le Pape en profiterait pour annoncer la création de huit nouveaux cardinaux. Le dernier consistoire de ce genre fut tenu le 30 juin 1930. Le Sacré-Collège se compose actuellement de 53 Cardinaux, 26 Italiens et 27 étrangers. Ce chiffre sera porté à 61 par les créations qui seront annoncées au prochain consistoire. Le Sacré-Collège, lorsqu'il est complet, comprend 70 cardinaux. On s'attend à ce que les noms des futures cardinaux soient annoncés prochainement. Ceci se fait, d'ordinaire, trois semaines avant le Consistoire.

-0-0-0-

M. J.-H. RENE DE COTRET, NOMME CONTROLEUR

M. J.-H. René de Cotret, comptable licencié, a été nommé, vendredi dernier, en séance spéciale, directeur des finances municipales. Aucune décision du conseil se rapportant à une question de finances ne sera exécutée et aucun compte ne sera payé à moins de recevoir l'approbation de M. J.-H. René de Cotret. C'est l'aboutissement des négociations qui se poursuivaient depuis quelques jours afin d'assurer un règlement des finances municipales, la protection du crédit de notre ville.

-0-0-0-

Idées et événements.

1933, "année sainte"....

Tous les mortels, depuis mon âge "en montent" se rappellent 1900, année "sainte", 19 centième anniversaire de la naissance de Celui qui, en venant dans le monde, a ouvert le ciel à la terre, a fixé une date aux siècles.

... Et voici, déjà, qu'il meurt à 33 ans, après avoir accompli la loi et les prophètes, changé la face de la terre et civilisé le monde qu'il avait créé, en mourant, condamné à mort, sur un gbet d'infamie... Miracle des miracles que seuls n'aperçoivent pas les esprits aveuglés par les préjugés terrestres, les cœurs endurcis par les passions naturelles! Selon l'antique formule. Bonne, heureuse, "sainte" année 1933...

Le Messager de Sherbrooke

UNE LEGERE ERREUR

Un simple incident prouvera que l'on n'est pas toujours bien renseigné sur notre compte et qu'il est nécessaire, par conséquent, de nous faire connaître sous notre vrai jour.

Il y a de cela environ trois semaines, M. l'abbé Jeoffroy, dans une communication aux journaux, rappelait qu'il fallait estimer à 1,422 le nombre de nos missionnaires, non pas pour tout le Canada, mais pour la seule province de Québec.

Le directeur de l'Union missionnaire du clergé ne faisait pas cette mise au point sans propos. Son but était de rectifier un article de Mgr Boucher, président de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Paris paru dans la "Revue des Missions" et dont les renseignements étaient empruntés à la dernière édition des "Missionnaires Catholiques", publiés par la Congrégation de la Propagation en 1930. Cet article renfermait un tableau des missionnaires par nationalité et dans ce tableau, le Canada ne comptait que pour 123 missionnaires.

De 123 à 1,422, il y a une marge assez appréciable pour mériter une rectification et pour nous convaincre qu'il n'est pas inutile de faire parler un peu de nous, en dehors de notre "petite" patrie, même à Rome et à Paris. De cette affirmation de notre existence et de nos activités, personne n'a le droit de s'offusquer. "Le Droit".

Ch. G.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Dr. J. H. REMINGTON

SPECIALISTE

à l'Hôpital Saint-Joseph et à la Crèche
Maladies des enfants

1265 RUE HART

Téléphone 1170

H. CARIGNAN, Courtier en Immeubles

Maisons à vendre ou à louer
Terres et Terrains à vendre ou échanger.

17a Laviolette.

Tél. 1298 m

ST-MAURICE

Noël! Noël! Quel désappointement que de la pluie pour la messe de Minuit. Vraiment on dirait qu'en dépit de la crise que le bon Dieu se plaît à en assombrir jusqu'à ses fêtes!

Mais rien n'a dérangé la belle solennité de l'office divin à St-Maurice. Magnifique messe de Minuit, autel et crèche décorés de fleurs symboliques. Messe célébrée par notre vénérable curé assisté de MM. les abbés Roland Letendre, comme diacre, et Charles-Henri Lapointe, comme sous-diacre. Benoit Bailly et Jean-Louis Massicotte, collégiens. Notre belle chorale a exécuté pieusement les messes, sous l'habile direction de M. l'abbé Henri Rivard, vicaire.

A la messe de l'Aurore les airs des vieux Noëls ont été exécutés avec entrain et réjouissance. Tous les paroissiens se sont approchés pieusement de la sainte table. Même solennité à la messe du jour. Sermon de circonstance par M. le vicaire Rivard.

Fête de notre curé M. le chan. Thomas Caron

La St-Thomas qui est toujours une anticipation de la belle fête de Noël, s'est déroulée au convent, de manière tout à fait inaccoutumée, vivement applaudie par plusieurs confrères de M. le curé et les paroissiens amateurs du beau et du bien qui se fait à notre pensionnat. Bref! Nos éducatrices religieuses sont admirables dans leurs tâches auprès des enfants!

A elles donc en revient tout le succès.

Marguillier

M. Eugène Toupin a été élu marguillier pour remplacer M. Joseph Bruneau, sortant de charge.

ST-PROSPER

La fête de Noël

La grande fête de Noël a été dignement célébrée dans notre église paroissiale où se pressait pieuse et recueillie une foule immense venue pour prendre part à la célébration du grand et sublime mystère de la naissance du Rédempteur.

Notre église décorée de ses plus belles parures et inondée des flots de lumières, présentait un aspect ravissant. M. le vicaire H. Descoeurs, officia à la messe de minuit. Au moment de la communion, quel spectacle grandiose que de voir les fidèles se presser à la Table Sainte pour recevoir Celui qui apporte à la nature en naissant un message divin de paix et d'amour.

La chorale paroissiale rendit pieusement la messe du St-Enfant-Jésus. M. Jos. Gagnon exécuta avant la messe le chant. Nuit de Noël. A l'offertoire M. Félix Desaulniers, chanta Adeste Fideles, avec reprises par le chœur. A la messe de l'Aurore, les cantiques populaires de Noël furent chantés avec solo par M. M. Emery Gagnon, J.-A.-E. Massicotte, J.-Bte Fraser, Hosa Gagnon, et J.-A. Massicotte. A la messe du jour, M. le vicaire officia et prononça le sermon de circonstance. Il prit pour texte ses paroles. Gloria in excelsis Deo, est in terra pax hominibus.

Election chez les Enfants de Marie

Les membres de la Congrégation des Enfants de Marie ont procédé récemment à l'élection de leurs dignitaires pour l'année 1933 avec les

résultats suivants. Présidente, Mlle Rita Frigon, Vice-présidente, Mlle Thérèse Ponde, Assistante, Mlle Marie-Anne Gagnon, Secrétaire-trésorière, Mlle Flore Gagnon, Réd. Assis.-sec., Mlle Marie-Laurie Gravel, Conseillères, Mlles Gertrude Desaulniers, Simonne Gravel, Germaine Massicotte, Marie-Thérèse Massicotte, Germaine Fraser; Sacristines, Mlles Alice Frigon, Yvonne Fraser.

Visite des écoles

M. le vicaire H. Descoeurs, accompagné de MM. les Commissaires, ont fait le 23 décembre dernier, la visite des classes dans les différentes écoles de la paroisse; nos élèves sont donc en vacances pour jusqu'après les Rois.

Naissance

M. Alfred Jacob et Mme Jacob, née Cécile Rompré, un fils baptisé; Joseph-Jean-Robert-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Rompré, de Ste-Anne de la Pérade, oncle et tante de l'enfant.

Résultats des concours du mois de Décembre à l'Ecole no 1, dirigée par les RR. Filles de Jésus et Mlle Marie-Laure Gravel:

7^e année, Monique Cloutier, 92; Madeleine Pronovost, 91; 6^e année, Aline Cloutier, 90; Thérèse Gagnon, 88; 5^e année, Suzanne Ebacher, 482 sur 500; Marie-Laure Fiset, 578 sur 500; 4^e année, Jean Gagnon, 461; Denise Massicotte, 443; 3^e année, Roch Fiset, 92; Ursule Houde, 71; 2^e année, Gabrielle Cossette, 87; Marie-Marthe Rompré, 88; 1^{re} année, Georgette Cloutier, 84; Cours préparatoire, Emilie Lefebvre, 94.

BECANCOUR

(De notre Correspondant)

Réunion intime

Dernièrement, M. et Mme Joseph S.-Louis, recevant à leur demeure, un groupe d'amis de leurs fils Exilia et Denis S.-Louis, étaient présents. M. Evariste Croteau, Mlles Valérie Croteau, Simonne Croteau, M. Joseph Montambault, Elie Croteau, Gérard S.-Louis, Mlles Annette Beaudette, Rachel Croteau, Yvette S.-Louis, Georgette S.-Louis, Louise Le Croteau; M. M. François et Alcega Robichaud, M. et Mme Languay Montambault, et leur fils Jérémie, M. Henri Paré, Mlles Yvonne et Laura Paré, M. M. Philipe et Hervé Légaré, Amédée S.-Louis, Armand S.-Louis, Mme Aimé Robichaud de Béancour.

De Ste-Gratude, Mlle Marie-Ange Hamelin, M. M. Elie Croteau, Ernest Croteau, Robt. Colbert, Benoît S.-Louis, Mlles Marie-Marthe S.-Louis, Lucienne S.-Louis, M. M. Paul Cinq-Mars, Clovis S.-Louis, Lionel Proulx, Joseph Dorion, Lionel Dorion, Mlles Lauriane et Germaine Doucet, M. Faide S.-Louis, de Précieux-Sang.

Il y eut chant, musique et amusements divers. Tous se séparèrent à une heure assez avancée de la soirée, emportant un agréable souvenir. Cordial merci!

M. H. Tessier, agronome, Mme Tessier de Pierreville, chez M. J.-Albert Lahaye.

M. M. et Mmes Lucien Dumont, et J.-Albert Lahaye, à Veton-Vale, et à S.-Hyacinthe, récemment.

Naissance

M. et Mme Emile Croteau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un

fil baptisé sous les noms de Joseph-Adélaïde-Denis, Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Croteau, grands-parents paternels de l'enfant. Porteuse, Mlle Léda Richard. Nos sincères félicitations.

Agréable soirée

A la demeure de M. et Mme Joseph Tourigny se réunissaient un groupe d'amis pour y fêter la St-Catherine. Parmi les convives, on remarquait M. et Mme Lorenzo Tourigny et leur fils Lucien, Mlles Jeanette et Laurence Tourigny, Rose, Marguerite et Gabrielle Pratte, Thérèse Deshaies, Winnie Culbert, Alice et Cécile Leblanc, de Ste-Angèle de Laval, Béatrice Deshaies, M. M. Hervé et Albéric Tourigny, Rosaire et Elie Deshaies, Roland et Gérard Pratte, Bruno et Marcel Mayrand, Joseph et Georges-Etienne Deshaies, Paul et Lucien Champoux, Julien Morissette, Albert Carignan, Maurice Pratte, Armand et Charles Culbert, Jos. Champoux, Angers Tourigny, Benoit S.-Ouge, Maurice Leblanc, de Ste-Angèle de Laval. On s'amusa fort bien, ce n'est qu'à une heure tardive que l'on se sépara après avoir dîné avec bon appétit la traditionnelle tire canadienne. Qu'il fait bon de faire revivre les soirées du bon vieux temps!

Va et vient

M. Grégoire Croteau de Ste-Sophie de L'Arard a visité les familles Poliquin du village.

Mme Henri Poliquin et sa fille Anne-Marie, étaient aux Trois-Rivières, lundi.

M. l'abbé E. Lafond de La Bie, du Febvre, est l'hôte de notre distingué curé M. l'abbé J.-Ephrem Lemire.

M. Joseph Hébert, sec.-trés., du village était en voyage d'affaires à Montréal récemment.

Dr J.-M. Rouleau, Mme Rouleau, et leur fils Jean-Claude de S.-Grégoire le Grand, visitaient M. Ernest Desilets, dimanche dernier.

Mlle Françoise Côté de retour du Témiscamingue, après un stage de plusieurs mois, est accompagnée de sa sœur Mlle Angèle, de la Pointe-du-Lac et visitent présentement les familles Zéphir et Joseph Côté.

Mlle Berthe Poisson de Gentilly, a été l'invitée de son amie Mlle Cécile Hamel du village.

Mlle Juliette Richard passe quelques jours chez Mme Henri Richard de Précieux-Sang.

M. et Mme Mayrand, maire et mairesse de S.-Sylvestre ont rendu visite à M. N. Richard.

M. Rosaire S.-Louis, de Ste-Gratude, chez M. Lucien Richard. Garde Girard de l'Unité Sanitaire du Comté de Nicolet, était en visite dans notre village lundi.

M. et Mme Amédée Picher et leur fille Gisele, de S.-Sylvestre, étaient en promenade chez M. M. Ludger Pratte et Hector Piché.

Mlle Georgette Leblanc est venue rendre visite à son amie Mlle Béatrice Deshaies.

M. Lucien Leblanc est actuellement à Montréal, pour quelque temps.

M. M. Maurice Mayrand et Elie Deshaies, ont visité Mlles Glorienne et Lucille Mailhot de Ste-Gratude.

M. Jérôme Dumont de Ste-Gratude, de passage dans notre localité.

M. Ludger Houle est de retour de voyage à Montréal, où il visita ses jeunes filles. Germaine, étudiante à la Crèche de Ste-Gratude, et Lucille à la Maison-Mère des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu. Il visita aussi d'autres parents.

YAMACHICHE

Incendie

Dans la nuit du 20 au 21 courant, un incendie a détruit les dépendances appartenant au magasin de M. Honorat Lamy, marchand bien connu de ce village.

Le feu d'origine inconnue, a détruit les marchandises entreposées à cet endroit. Les pertes assez considérables devraient être dédommées par les assurances.

Décès

Nous regrettons d'apprendre le décès de Mme S.-Yves, survenu la nuit dernière. La défunte a succombé à une syncope sans doute causée par la surprise alors qu'elle s'était rendue sur les lieux du sinistre. Mme S.-Yves est l'épouse de M. Louis S.-Yves, également marchand de la rue Notre-Dame. Nos sympathies à la famille.

GENTILLY

Nouveau marguillier

A une assemblée tenue par les francs tenanciers de cette paroisse, M. Damien Beaudette a été élu

marguillier en remplaçant M. Narcisse Toutant, sortant de charge.

Quarante-Heures

Les 17, 18 et 19 décembre, ont eu lieu à notre convent des Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, les exercices des Quarante-Heures qui ont été prêchés par M. le curé Letendre, curé de la paroisse.

L'autel de la pieuse chapelle était orné de fleurs et brillamment illuminé.

Les élèves du convent exécutèrent de beaux chants appropriés à la circonstance.

Vacances

Les élèves de notre pensionnat ont commencé leurs vacances de Noël aujourd'hui, les élèves des écoles de la campagne seront en vacances la semaine prochaine.

Laporte de 'Devant



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie

10, -- Rue Des Forges -- 10
Les Trois-Rivières.

SAINT-TITE

(De notre Correspondant)

Le S.-Tite bat le Ste-Thècle par un score final de 2 à 1

S.-Tite. — Une magnifique partie de hockey eut lieu récemment sur notre patinoire locale du Collège entre le S.-Tite et le Ste-Thècle. Une grande foule de spectateurs s'était massée aux abords de la patinoire pour voir ces deux équipes rivaliser à l'oeuvre. Il va sans dire que tous les spectateurs furent des plus enthousiastes en voyant le beau travail des deux équipes qui luttèrent avec énergie pour s'assurer une victoire. Finalement nos gars prirent le dessus et L. Mongram compta le point décisif qui assura une victoire du S.-Tite sur les visiteurs à la fin de la troisième période. Les visiteurs ont un magnifique jeu d'ensemble qui fait leur force et qu'ils jouent avec connaissance de cause. Ce beau jeu de combines a donné du fil à retordre à nos gars. La partie fut exempte de brutalités il n'y eut que trois punitions mineures au cours de la joute. Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

S.-Tite Ste-Thècle
Degrandmont G. butts Desaulniers
Cloutier P. déf. Desaulniers C.
Grosseau C. déf. Ebacher V.
Trottier M. centre Thiffault L.
Mongram L. Aile dr. Thiffault F.
Beaudry R. aile g. Ferron S.
Pequet H.-P. Subst. Lafrance L.
Dontigny L. Thiffault R.
Trottier C. Neault G.
Pothier E. Grenier R.
Arbuth. Frère Charles et Francis Lafrance. Chronomètreur G. Vadeboncoeur. Pénalités R. Lacroix.

Première période, pas de point.
2^e période, S.-Tite, M. Trottier, (L. Mongram), 4 m.; Ste-Thècle, F. Thiffault, 1 m.;
3^e période, S.-Tite, L. Mongram, 16 m.

ST-JUSTIN

Fête de Noël

La messe de Minuit et celle du jour de Noël ont revêtu un cachet de solennité dans notre paroisse. Les deux offices ont été présidés par notre curé M. l'abbé J.-C. Grenier et le sermon de circonstance fut donné aux deux messes par le R. Père Laurendeau, S.J. La chorale des hommes exécutèrent une messe à deux voix. Les cantiques de Noël furent aussi très bien tenus à trois voix.

Elu marguillier

M. Pierre Pépin, fut élu marguillier, remplaçant M. Joseph Bastien, fils, sortant de charge.

En vacances

Tous nos écoliers et écolières, des Collèges et des Couvents, sont revenus dans leurs familles pour leurs vacances du jour de l'An. Nous leur souhaitons bonnes Vacances.

STE-JEANNE-D'ARC

(De notre Correspondant)

Carnet social

M. et Mme Michel Dupont, et M. et Mme Espérant Dupont, et leurs enfants, de Shawinigan, en visite chez M. et Mme Louis Dupont.

Mlle Annette Grondin, du Couvent de S.-Maurice, de passage dans sa famille.

Mlle Marie-Jeanne Brouillette, de S.-Adolphe, en promenade chez Mme A. Brouillette.

M. M. Albert Dupont et Léonide Dery, du Séminaire des 3-Rivières, de retour dans leur famille.

M. Georges Levasseur, de passage aux Trois-Rivières.

M. Josephat Gauthier, de passage chez M. et Mme Treflé Gauthier.

M. et Mme Emery Marchand, de Mont-Carmel, de passage chez M. et Mme Louis Dupont.

Mlle Fleurette Cloutier, de S.-Marc, en visite chez M. et Mme Georges Gauthier.

M. et Mme Louis Jourdain, de Shawinigan, en promenade chez M. et Mme Zétique Jourdain.

Mlle Cécile Dufresne, de Shawinigan, en visite chez M. et Mme Albert Dufresne.

Fête de Noël

La grande fête de Noël fut célébrée avec toute la magnificence possible. Notre temple était revêtu de ses riches décors de fête, lumières multicolores et fleurs ornaient les autels; une magnifique crèche faisait revivre à nos yeux le grand mystère de la naissance de Jésus.

Tous les paroissiens commencèrent cette journée au pied des saints autels et s'approchèrent de la table sainte. Une assistance très nombreuse remplissait l'église pour la messe de minuit qui fut célébrée par notre curé M. l'abbé P. Mongram. La chorale des hommes fit les frais du chant.

Soirée intime

A l'occasion de Noël, M. et Mme Louis Dupont, conviaient leurs parents et amis à une soirée familiale. Parmi les invités, l'on remarquait M. M. et Mmes Michel Dupont, Zétique Jourdain, Arthur Jourdain, Hormidas Jourdain, Emery Marchand, Ernest Marchand, Ernest Morand, Espérant Dupont, Stothène Jourdain, Mlles Armandine et Juliette Morand, Madeleine et Rachel Lamontagne, M. M. Camille Bourvilal, Fernand Jourdain. Chacun s'amusa ferme jusqu'à une heure assez tardive et ce n'est qu'à regret que l'on dut se séparer.

Nos étudiants

Avec Noël, tous nos étudiants sont de retour dans leur famille. M. Josephat Gauthier, de Chambly, M. M. Albert Dupont, Léonide Dery, Bernard, Thelland, du Séminaire des 3-Rivières, Mlles Gertrude Dery, Suzanne Lambert, Thérèse Thelland, Geneviève Lord, J. Sigmen, de l'Ecole Normale des Trois-Rivières, Mlle Annette Grondin, de S.-Maurice.

Souhaits

A l'occasion de l'An neuf, la correspondante se fait un doux devoir d'offrir aux lecteurs du "Bien Public" ses vœux sincères. Joyeux Noël! Bonheur! Réalisation pour chacun de ces plus chers desirs.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

M. Edmond Clément, rentier, élu marguillier

Louiseville. — Le jour de Noël, après la grand-messe, il y eut au sous-bassement de l'église, une assemblée de tous les paroissiens pour élire un nouveau marguillier. M. Edmond Clément, fut élu à l'unanimité pour remplacer M. J. A. Bussières sortant de charge. Nos plus sincères félicitations à Monsieur Clément.

Sympathies

Louiseville. — A une réunion spéciale des membres de la Municipalité scolaire, Rivière du Loup, no 1, tenue sous la présidence de M. J.-H. Giguère, la résolution suivante a été adoptée:

Proposé par M. Joseph Lescares, secondé par M. le Dr Léopold Gélinas, qu'un vote de sympathies soit adressé à M. Georges-Alphonse Delamirande, et à sa famille, à l'occasion de la mort de sa fille Mlle Laura Delamirande, décédée à Louiseville, le 24 courant, et que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux pour publication.

Lucien Voisard,
Secrétaire-Trésorier.

Cartes pour les Fêtes 5¢ à 25
Bonbons et chocolats 5c. à \$3.00

LA PHARMACIE WILLIAMS

1360, rue Hart

Téléphone No 1

Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat Billie Burke

LA BAIE SHAWINIGAN

Naissances

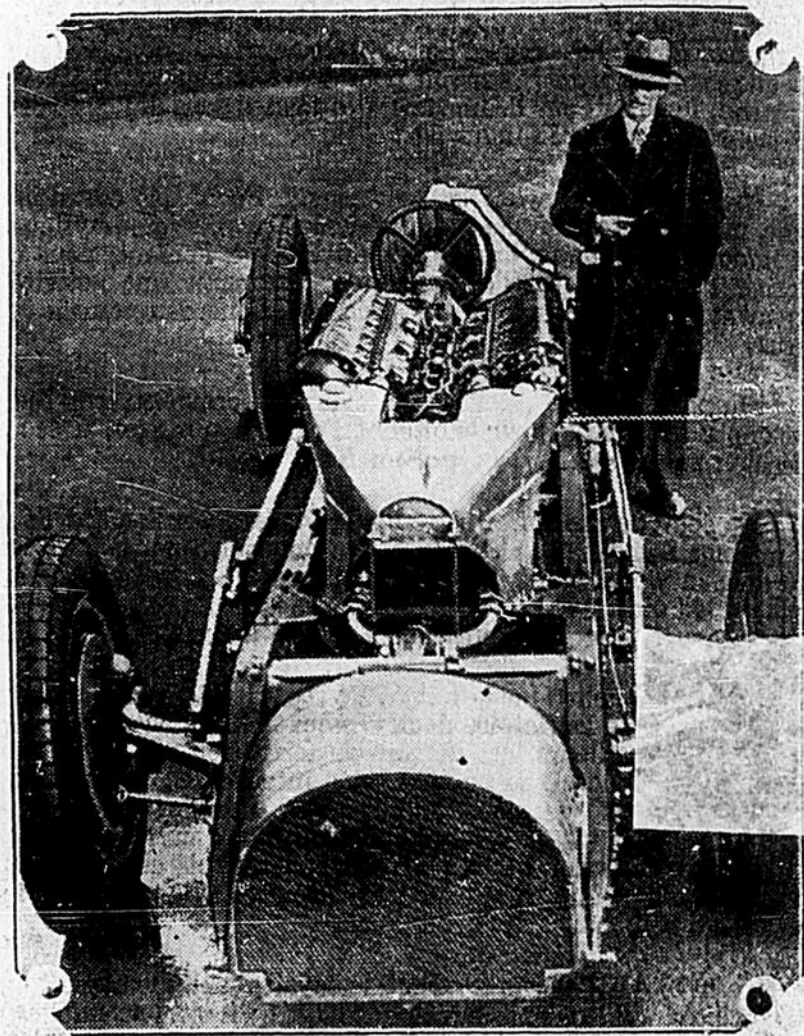
M. et Mme Wilfrid Drolet, née Flore Lafrenière, une fille baptisée Marie-Jeanne-Emilia. Parrain et marraine, M. et Mme Téphore Drolet.

M. et Mme Hervé Prescottte, née Gracia Dubord, une fille baptisée Marie-Hélène-Anita. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Crête. Porteuse, Mme Raoul Bellin, d'Almerville.

M. et Mme Zétique Filion, née Florence S.-Pierre, une fille baptisée Marie-Rose-Gabrielle-Collette. Parrain, M. Wilfrid Filion, grand-père de l'enfant.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé J.-B. Carignan, est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 458, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Marraine, Mlle Gabrielle Filion, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Stanislas S.-Pierre de St-Boniface. — M. et Mme Oscar Marneau, née Eva Lessard, une fille baptisée Marie-Mélina-Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Vallée. Porteuse, Mme Willie S. Louis, tante de l'enfant.



Sir Malcolm Campbell détient le record de la vitesse en auto. Il remplace l'engin de son "Bluebird" par un spécial Rolls Royce de 2,500 chevaux-vapeur.

Epicerie
pour
les fêtes

ULDERIC CARIGNAN
Coin des rues
Badeaux et St-Antoine

Tel. 122 et 1749

Valeurs recommandées

	Taux	Eché.
RR. PP. Oblats	6%	1940-45
Cité de Shawinigan	6%	1939
Cité de Montréal	6%	1940-44
Municipalité Sillery	base	6% 1941
Diocèse de Toronto	base	6% 1935

La Corporation de Prêts de Québec

Banquiers en Obligations

Représentant spécial pour
Trois-Rivières et District
L. LETOURNEAU
9, rue St-Pierre, Tél.: 205

Agents
Auguste Desmarais
Louiseville, Tél.: 171
Raoul Bellemare,
St-Barnabé, Tél.: 1

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecossais
American — Coke — Bitumineux — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve
TROIS-RIVIERES, Qué.
Succursale rue Milou
(Ancienne glacière N.-Dame)

Les idées et les événements

A travers la presse

LE PAPE ET LE JOURNALISME

Nous lisons dans la Croix, de Paris, du 3 décembre:
Le Saint-Père a reçu dimanche soir, un groupe d'étudiants et d'étudiantes des Associations universitaires d'Action catholique, qui lui ont été présentés par le Cardinal Vicaire.

Relevant l'allusion au journalisme contenue dans l'adresse qui a été lue en sa présence, le Pape a rappelé que, dans sa jeunesse, quelqu'un lui recommandait de lire peu les journaux, car, disait-il, c'était du temps perdu.

"Mais, a ajouté le Pape, c'était une autre époque. Une formation journalistique est aujourd'hui nécessaire. De même, une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de s'intéresser aux journaux catholiques, de les soutenir et de les financer."

Pie XI a dit aux jeunes gens qu'ils devraient comprendre dans leur apostolat la presse catholique en général.

"Dans les autres pays, a ajouté le Pape, on manifeste un zèle ardent pour la presse catholique, même en Hollande où les catholiques, tout en étant une minorité, ont un grand journal de tout premier ordre, en France, où il existe tout un réseau de journaux catholiques, en Belgique, en Allemagne, et en Autriche, bien qu'elle soit appauvrie."

"Chez nous, a poursuivi le Souverain Pontife, la presse catholique se réduit à très peu de chose."

"Certains journaux vivent (survivent, allait-il dire), mais l'assistance et l'amour qu'ils méritent ne les soutiennent pas."

Le Pape a insisté sur le petit nombre d'abonnés, d'abonnés payants surtout. C'est pourquoi lorsqu'on lui demande une bénédiction pour les journaux, il donne une bénédiction spéciale aux "abonnés payants". Il arrive souvent de voir entre les mains de bons catholiques tous les journaux, sauf les journaux catholiques qui devraient cependant avoir leur préférence.

"Voici donc, a conclu le Pape, un champ d'apostolat, ce grand champ de bien qu'est la multiplication de la lecture de la bonne presse, à l'encontre du grand champ de mal qu'est la diffusion de la presse qui n'est pas trop bonne et souvent est très mauvaise."

PROPAGANDE A ARRÊTER

On fait, de temps à un autre, et c'est très louable, une razzia de livres obscènes: l'attaque porte surtout sur la frontière canado-américaine. On traîne devant les tribunaux, et c'est très raisonnable, les chanteurs de toute catégorie. Mais lorsqu'il s'agit d'idées subversives, on hésite. Sans doute, les agitateurs de bas étage, on a tôt fait de les mettre à l'emporte, et tout le monde s'en félicite.

Une doctrine va envahissant le Canada, doctrine propre à détruire la tranquillité et l'ordre publics, et même à nous plonger dans la nuit russe. Tous savent son nom: le communisme. Que tous — entendons ici les autorités gouvernementales — comprennent à fond le péril de cet évangile des révolutions nous en doutons. La presse saine, l'opinion saine, se doivent d'aider nos maîtres à se déssiller les yeux.

Ca presse. Le nouveau parti communiste affiche des espérances pleines d'inquiétudes pour les hommes de paix. Un de ses chefs prédit d'introduire au prochain parlement canadien au moins cent de ses camarades. Bravades, phrase oratoire? Peut-être. Mais les temps ne valent rien pour garder la température normale dans les cerveaux, et il en est de bien préparés à recevoir toute la doctrine antisociale et antireligieuse du communisme. Laissera-t-on s'achever cette dangereuse propagande? Peu importe si elle se présente sous des couleurs politiques, elle reste pour tout le pays le plus grave des périls.

V. B.

"Le Droit".

FAIM ET SUICIDE

La presse allemande attire l'attention, depuis quelque temps, sur la gravité de l'épidémie de suicides dans le pays. Il suffit de considérer que, suivant les statistiques précises de la Société des Assurances sur la vie, le montant des indemnités dues pour cause de suicides était de 18% des paiements en 1929, et qu'il est passé à 20% en 1930, à 29% en 1931; ce qui signifierait assez clairement qu'environ 1-3 des assurés se sont suicidés.

Cette épidémie du suicide est le signe le plus sûr et les plus tragiques de la décadence actuelle des peuples.

Le mot "Crise" est une invention des techniciens; il se prête, à cause de son sens mal défini, à être l'objet d'études dans les Conférences Internationales qui se déroulent autour de tables laquées.

Le peuple connaît la faim et le désespoir, et par le suicide il se précipite dans l'abîme de la négation totale.

Les foyers sont éteints; les tables rustiques sont dégarnies; et les bras qui ne travaillent pas pointent l'arme contre soi-même pour détruire le grand mais parfois terrible bienfait de la vie.

"L'Illustrazione Vaticana".

LE RETOUR AUX CHOSES SIMPLES

Bien des personnes dans ces temps amers de dépression sont revenues aux choses simples de la nature. Elles ont découvert que le soleil brille, la pluie tombe, le vent chante dans les arbres. Pendant nos années de prospérité nous avons pris l'habitude de confondre le mouvement avec le progrès, nous avons perdu de vue les simples valeurs éternelles. Ce n'est pas en faisant nos vies plus complexes que nous pouvons nous échapper à nous-mêmes. Les journaux, la radio, l'automobile, le cinéma sont des facteurs bien minces dans notre bonheur. Je pense aux paysans français que ces symboles de progrès n'ont pas encore affectés, aux cultivateurs de nos campagnes les plus éloignées, à leur bonheur simple, serein, conquérant.

Un auteur américain écrivait récemment: "J'ai eu la bonne fortune de passer quelques semaines avec le soleil et la mer, de me lever de bonne heure, de voir de jeunes peupliers se balancer gracieusement contre le ciel, d'oublier pendant ces jours qu'on publie encore des journaux, plus intéressés dans le ménage d'un couple de passereaux que dans la situation politique. Mais mon ménage de passereaux eut une fin tragique, leurs petits furent dévorés. Dès ce moment, le père se mit à chanter sur l'arbre voisin comme si lui et sa femme étaient disposés à recommencer. Tous les détails ne seraient pas si intéressants si le monde n'était pas si plein de misères."

Tous les jours, nous rencontrons des gens qui nous annoncent qu'ils sont ruinés, qu'ils ont perdu de l'argent. Sans doute, il est difficile pour ceux qui n'ont pas d'argent à perdre de sympathiser avec eux. Ce qui est dommage, ils sont victimes d'une civilisation pleine de hautes et de basses.

Nous avons appris la leçon de retourner aux valeurs plus simples, plus calmes de la vie, vers la nature, vers des bonheurs discrets qu'elle nous offre. Nous avons appris à vivre en communion plus intime avec elle, à réagir devant sa beauté, sa simplicité, à jouir d'une fleur dans un vase, d'une belle journée, d'un clair soleil, d'un enfant qui joue, des petites manières ingénues des animaux, de la mer, des arbres, des paysans, bref de tout ce qui nous a toujours entouré, et que nous n'avons pas vu avant maintenant. Nous commençons à ouvrir nos yeux à de nouvelles réalités, à escompter de nouveaux facteurs, à mépriser les plaisirs factices d'un luxe dispendieux pour les joies peu coûteuses, enfin à vivre harmonieusement.

J. Raiche

"Le Progrès du Golfe"

Gloses du Matin

Qui perd, pêche

Une moitié et une moitié ne font pas un entier.

Un moraliste de mes amis dit qu'il faut sublimer ses démanagements.

En toute jeune femme se cache une grosse Margot et une Dajilah (A. des R.)

Ne dites pas de mal de la maison où vous vivez; c'est un vilain oiseau que celui qui salit son nid.

La jeune fille est une fleur, la jeune femme est un fruit. Si la fleur est mauveuse qu'en sera-t-il du fruit?

Si j'épouse le fleuve, il faudra que je nage. Si j'épouse une dinde, il faudra que je glougloute.

Minute chaude. Une association locale vous demande d'assister à une fête intime en qualité de représentant de votre journal.

Vous vous rendez. Tout va bien. Le monde qui s'y trouve en dentelles. Vous avez soin de vous caser en compagnie de trois jolies manges pour faire la partie. Une heure s'est écoulée quand un monsieur s'ingénie de faire la quête. Vous n'avez que vingt sous dans vos poches.

Et la perception s'élève à 25. Que faut-il faire? Fuir? Impossible. Vous prenez parti de vous composer un masque et, le cou renfrogné dans votre faux col, vous attendez. Une minute s'écoule. Le gros garçon est devant vous qui tend la main. — C'est vingt-cinq sous monsieur. Vous fouillez votre poche et soudain: — Je n'ai qu'un billet de dix dollars.

— Incapable de changer, s'écrie l'homme en passant outre. Vous adressez in petto un fervent merci à votre ange gardien.

C. M.

La situation alimentaire en URSS

Le correspondant à Moscou de "L'Observer" mande à son journal:

La situation alimentaire en URSS était déjà peu brillante au début du plan quinquennal; depuis lors, elle s'est fortement aggravée. La ration de pain par individu est aujourd'hui de 2 livres pour les ouvriers et de 1 livre pour les autres classes de la population. La ration de sucre a été réduite à 1 livre par mois. La viande se fait rare et les pommes de terre qu'on avait autrefois en abondance ne sont livrées actuellement que sur présentation d'une carte. Une livre de beurre coûte 20 roubles, une livre de viande 10 roubles, un morceau de savon 10 roubles, 1/4 de litre de lait, 4 roubles. Il est impossible de trouver aujourd'hui du sucre sans carte, sur le marché libre. Les salaires par contre, n'ont pas augmenté: leur moyenne est de 150 roubles par mois. Les étrangers qui achetaient leurs vivres dans des magasins spéciaux, sont maintenant, eux aussi, soumis à des réductions, ils ne peuvent plus y acheter que 5 kg. de vivres au lieu des 14 auxquels ils avaient droit auparavant.

La principale cause de la pénurie des produits alimentaires est le mécontentement qui règne parmi les paysans, qu'ils soient collectivisés ou non. Le paysan ne veut plus travailler pour l'Etat car celui-ci ne le récompense pas de son labeur. Les champs sont dans un état déplorable et les correspondants étrangers de la presse disent que cette année a donné "la plus grande récolte de mauvaises herbes connue dans l'histoire". En outre les ensemencements de cet automne ayant été faits trop tard, le blé et le seigle d'un grand nombre de champs meurent.

Il semble que les deux mesures draconiennes, ordonnées par le gouvernement soviétique depuis la fin du mois d'octobre soient en rapports avec l'aggravation ininterrompue de la situation alimentaire de l'URSS. Ces mesures sont: la révocation de tout ouvrier ayant manqué au travail ne fût-ce qu'un jour. Cette révocation entraîne la suppression pour

l'ouvrier et tous les membres de sa famille de la carte alimentaire. En outre, "tout ouvrier révoqué sera considéré comme un "ennemi de classe", disent les "Isvestias". On sait ce que cela veut dire.

20. La réduction, ordonnée par Molotov, de 10 à 50% du nombre des employés dans les différentes entreprises. Aucune augmentation de personnel n'est autorisée sans le consentement de la Commission de contrôle. Les employés et ouvriers révoqués doivent immédiatement quitter le logement qu'ils occupaient.

Un bien jolie fête s'est déroulée mercredi soir passé dans une petite salle bien décorée de l'Orphelinat des Rév. Soeurs de la Providence, alors qu'ayant à leur tête S. E. Mgr Comtois une forte délégation de Chevaliers s'y rassemblaient pour le dépouillement d'un arbre de Noël.

Grâce à la générosité du Conseil 1931, toutes les orphelines nommées à tour de rôle, regrettent des mains de S. E. Mgr Comtois et des autres dignitaires, de magnifiques cadeaux qui auraient pu rendre jalouses les fillettes les plus cheyées de leurs parents. Il fallait voir ces fins minois de bambines s'illuminer de joie à la réception des boîtes précieuses.

Après la distribution des cadeaux, quatre orphelines inter-prétèrent avec grâce une saynète d'où il se dégage une leçon de charité. Il y eut ensuite lecture d'un remerciement.

Et ce fut plaisir de regarder évoluer cinq orphelines vêtues de blanc dans une puérile ronde chorégraphique et d'entendre chanter un pot-pourri canadien par toutes les voix.

S. E. Mgr Comtois prit la parole: "Il faut savoir tirer des leçons de tous les événements de la vie, dit-il. La leçon qu'offre la fête de ce soir est toute dans cette phrase des Saintes Ecritures: Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. "Vous êtes toutes heureuses de vos cadeaux. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'ils vous viennent du Père Noël. C'est le petit Jésus lui-même, dont les moyens de vous rendre heureux ne se comptent pas, qui, par l'intermédiaire de mains bienfaisantes, vous offre ces cadeaux. Les Chevaliers de Colomb, ajouta-t-il sont plus heureux de donner ces étrennes à chacune que vous toutes à les recevoir."

Il termina sa brève allocution en se disant heureux d'être, ce soir, à la tête des Chevaliers d'honneur et remercia ces derniers d'exercer un ministère de bienfaisance auprès des institutions charitables de notre ville.

M. le grand Chevalier remit un chèque substantiel de \$25.00 à la Mère Supérieure et prononça le chaleureux discours qui suit: "Excellence. Vénéré aumônier. Messieurs les Abbés, Révérends Mère Supérieure, Mes Soeurs, Mesdames, Messieurs, Mes chères Demeiselles. Oh! qu'un "Grand Chevalier" se sent petit à côté d'un prince de l'Eglise. Et quand l'Eveque a parlé, le mieux à faire pour nous tous serait bien de nous taire et de méditer profondément les belles choses que nous avons entendues. Pourtant, comme enfant de la maison, qu'il me soit permis de vous dire quelques mots que le souvenir de la reconnaissance met-tent sur mes lèvres. Pendant dix années, c'est-à-dire pendant toute la durée de mon cours au Séminaire, j'eus le privilège de servir la messe de la Communauté à l'Hôpital. Je pensionnais ici. Que de petites surprises, que de bonetés, que de délicatesses les bonnes soeurs savaient ménager aux heureux petits servants. Rappelais-je en particulier le souvenir de la Révérende Mère Supérieure d'alors, Sr Antoine de Padoue, de Sr Cyprien, de Sr Pierre Amédée, de Sr Godin, de Sr Machildon, de Sr Gagnon, de Sr Alexis, de Sr Pascal et nombre d'autres, que déjà mon coeur débordait. Je sais d'ont un peu par expérience, chères enfants, entre quelles mains douces et maternelles la Providence vous a placées. Plusieurs des religieuses d'alors sont parties, pour un monde meilleur ou pour une autre mission, mais si la soeur de la Providence change, les Soeurs de la Providence ne changent pas. On retrouve toujours en toutes le même dévouement, la même charité. Rappelais-je aussi le souvenir ému de mon frère, Mgr Massicotte qui fut pendant plus de neuf ans chapelain de l'Hôpital? Ses chères orphelines et leurs mères d'adoption, combien il les aimait! Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

LORSQUE...

Poésie inédite par Roger Lacor.

Lorsque le poids des ans aura gravé leur trace
Sur l'orbe de tes yeux et la chair de tes mains,
Lorsque tu pleureras au regard d'une glace
Qui t'aura dit l'abus des artifices vains

Lorsque les souvenirs prendront seuls tes pensées
Dont seront désormais bannis tous les espoirs,
Lorsque tu connaîtras des heures désolées,
Attendant les matins en redoutant les soirs.

Et lorsque tu seras près de la cheminée,
En un soir de Noël, comme en un soir de deuil,
Toute seule chez toi, seule avec ta pensée
Dont des jours oubliés viendront forcer le seuil,

Tu voudras retrouver une ferveur lointaine
Qui n'aura jamais pu vraiment s'éteindre en toi,
Et tu retireras de la cachette ancienne
Un paquet ficelé d'un ruban d'autrefois.

Tu reliras des mots, des lignes et des phrases
Où frémira toujours l'ombre d'un jeune coeur,
Mais qui sembleront morts, comme ces jolis vases
Que ne vient jamais plus orner aucune fleur.

Et puis, tu réveras, sur une feuille jaune
Où j'écrivis un jour tout ce que j'aime en toi...
J'y implorais ton coeur de me faire une aumône
Que tu me refusas, sans comprendre pourquoi.

Alors, tu songeras aux mille joies perdues,
Et le coeur, par le feu des regrets, consumé,
En évoquant ces joies qu'il m'avait défendues
Murmurera: "Pourquoi ne l'ai-je pas aimé ..."

Les C. de C. chez les Orphelines de l'Hôpital St-Joseph

Dépouillement d'un arbre de Noël. — Saynète. — S. E. Mgr Comtois présent. — Allocution du Grand Chevalier M. le Dr Massicotte.

Une bien jolie fête s'est déroulée mercredi soir passé dans une petite salle bien décorée de l'Orphelinat des Rév. Soeurs de la Providence, alors qu'ayant à leur tête S. E. Mgr Comtois une forte délégation de Chevaliers s'y rassemblaient pour le dépouillement d'un arbre de Noël.

Grâce à la générosité du Conseil 1931, toutes les orphelines nommées à tour de rôle, regrettent des mains de S. E. Mgr Comtois et des autres dignitaires, de magnifiques cadeaux qui auraient pu rendre jalouses les fillettes les plus cheyées de leurs parents.

Il fallait voir ces fins minois de bambines s'illuminer de joie à la réception des boîtes précieuses.

Après la distribution des cadeaux, quatre orphelines inter-prétèrent avec grâce une saynète d'où il se dégage une leçon de charité. Il y eut ensuite lecture d'un remerciement.

Et ce fut plaisir de regarder évoluer cinq orphelines vêtues de blanc dans une puérile ronde chorégraphique et d'entendre chanter un pot-pourri canadien par toutes les voix.

S. E. Mgr Comtois prit la parole: "Il faut savoir tirer des leçons de tous les événements de la vie, dit-il. La leçon qu'offre la fête de ce soir est toute dans cette phrase des Saintes Ecritures: Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. "Vous êtes toutes heureuses de vos cadeaux. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'ils vous viennent du Père Noël. C'est le petit Jésus lui-même, dont les moyens de vous rendre heureux ne se comptent pas, qui, par l'intermédiaire de mains bienfaisantes, vous offre ces cadeaux. Les Chevaliers de Colomb, ajouta-t-il sont plus heureux de donner ces étrennes à chacune que vous toutes à les recevoir."

Il termina sa brève allocution en se disant heureux d'être, ce soir, à la tête des Chevaliers d'honneur et remercia ces derniers d'exercer un ministère de bienfaisance auprès des institutions charitables de notre ville.

M. le grand Chevalier remit un chèque substantiel de \$25.00 à la Mère Supérieure et prononça le chaleureux discours qui suit: "Excellence. Vénéré aumônier. Messieurs les Abbés, Révérends Mère Supérieure, Mes Soeurs, Mesdames, Messieurs, Mes chères Demeiselles. Oh! qu'un "Grand Chevalier" se sent petit à côté d'un prince de l'Eglise. Et quand l'Eveque a parlé, le mieux à faire pour nous tous serait bien de nous taire et de méditer profondément les belles choses que nous avons entendues. Pourtant, comme enfant de la maison, qu'il me soit permis de vous dire quelques mots que le souvenir de la reconnaissance met-tent sur mes lèvres. Pendant dix années, c'est-à-dire pendant toute la durée de mon cours au Séminaire, j'eus le privilège de servir la messe de la Communauté à l'Hôpital. Je pensionnais ici. Que de petites surprises, que de bonetés, que de délicatesses les bonnes soeurs savaient ménager aux heureux petits servants. Rappelais-je en particulier le souvenir de la Révérende Mère Supérieure d'alors, Sr Antoine de Padoue, de Sr Cyprien, de Sr Pierre Amédée, de Sr Godin, de Sr Machildon, de Sr Gagnon, de Sr Alexis, de Sr Pascal et nombre d'autres, que déjà mon coeur débordait. Je sais d'ont un peu par expérience, chères enfants, entre quelles mains douces et maternelles la Providence vous a placées. Plusieurs des religieuses d'alors sont parties, pour un monde meilleur ou pour une autre mission, mais si la soeur de la Providence change, les Soeurs de la Providence ne changent pas. On retrouve toujours en toutes le même dévouement, la même charité. Rappelais-je aussi le souvenir ému de mon frère, Mgr Massicotte qui fut pendant plus de neuf ans chapelain de l'Hôpital? Ses chères orphelines et leurs mères d'adoption, combien il les aimait! Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

neur et remercia ces derniers d'exercer un ministère de bienfaisance auprès des institutions charitables de notre ville.

M. le grand Chevalier remit un chèque substantiel de \$25.00 à la Mère Supérieure et prononça le chaleureux discours qui suit: "Excellence. Vénéré aumônier. Messieurs les Abbés, Révérends Mère Supérieure, Mes Soeurs, Mesdames, Messieurs, Mes chères Demeiselles. Oh! qu'un "Grand Chevalier" se sent petit à côté d'un prince de l'Eglise. Et quand l'Eveque a parlé, le mieux à faire pour nous tous serait bien de nous taire et de méditer profondément les belles choses que nous avons entendues. Pourtant, comme enfant de la maison, qu'il me soit permis de vous dire quelques mots que le souvenir de la reconnaissance met-tent sur mes lèvres. Pendant dix années, c'est-à-dire pendant toute la durée de mon cours au Séminaire, j'eus le privilège de servir la messe de la Communauté à l'Hôpital. Je pensionnais ici. Que de petites surprises, que de bonetés, que de délicatesses les bonnes soeurs savaient ménager aux heureux petits servants. Rappelais-je en particulier le souvenir de la Révérende Mère Supérieure d'alors, Sr Antoine de Padoue, de Sr Cyprien, de Sr Pierre Amédée, de Sr Godin, de Sr Machildon, de Sr Gagnon, de Sr Alexis, de Sr Pascal et nombre d'autres, que déjà mon coeur débordait. Je sais d'ont un peu par expérience, chères enfants, entre quelles mains douces et maternelles la Providence vous a placées. Plusieurs des religieuses d'alors sont parties, pour un monde meilleur ou pour une autre mission, mais si la soeur de la Providence change, les Soeurs de la Providence ne changent pas. On retrouve toujours en toutes le même dévouement, la même charité. Rappelais-je aussi le souvenir ému de mon frère, Mgr Massicotte qui fut pendant plus de neuf ans chapelain de l'Hôpital? Ses chères orphelines et leurs mères d'adoption, combien il les aimait! Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Je sais d'ont un peu par expérience, chères enfants, entre quelles mains douces et maternelles la Providence vous a placées. Plusieurs des religieuses d'alors sont parties, pour un monde meilleur ou pour une autre mission, mais si la soeur de la Providence change, les Soeurs de la Providence ne changent pas. On retrouve toujours en toutes le même dévouement, la même charité. Rappelais-je aussi le souvenir ému de mon frère, Mgr Massicotte qui fut pendant plus de neuf ans chapelain de l'Hôpital? Ses chères orphelines et leurs mères d'adoption, combien il les aimait! Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Après avoir été nommé curé de la Cathédrale, il venait chaque dimanche soir se reposer ici des fatigues et des soucis de la cure. S'il avait des problèmes difficiles à résoudre, de grandes grâces à obtenir, "je vais faire prier mes Soeurs de la Providence et mes Orphelines, disait-il. Et puis aux grandes Fêtes, comme il était heureux de venir faire des heureux dans cette même salle qui nous réunit actuellement. Vraiment, je sens que j'ai hérité de ses sentiments, et je suis tout joyeux, ce soir, du bonheur que

Au pays de l'Energie

par

Raymond Tanghe

Docteur en sciences économiques,
sociales et politiques.

(suite)

La captation de l'énergie hydraulique est à l'état rudimentaire; aucun travail n'a été fait pour accroître le potentiel de la chute, seule la force de gravitation naturelle produit les 4,400 chevaux utilisés en majorité par la Brown Corporation, qui revend le surplus aux habitants. Cette production est d'ailleurs insuffisante et l'on prévoit que très prochainement un barrage sera établi, qui la portera à 98,000 c.v.

Ces travaux seront probablement faits par la Shawinigan Power, qui poursuit présentement l'installation de barrages aux rapides des Coeurs, Blanc et Allard, situés à faible distance de La Tuque. La production globale prévue de ces nouvelles stations est de 600,000 c.v. Cette force n'ayant pas d'utilisation sur place, sera exportée vers Shawinigan. La partie originale du plan des travaux est que l'on a d'abord commencé par établir la ligne de transmission, de façon à amener à pied d'œuvre la force électrique produite à Shawinigan. On parle souvent du "Reversed Falls" de St. John, N.B.; n'est-ce pas, d'une façon imagée, ce qui se produit ici, le Saint-Maurice transformé en électricité, qui remonte son cours.

Les travaux vont bon train; le tracé de la ligne de transmission passe dans la toison forestière comme un coup de tondeuse dans une chevelure abondante; bientôt les pylônes se dresseront supportant les câbles qui mettront, dans la tapisserie naturelle, les fils de trame de l'emprise humaine.

A La Tuque nous n'avons pas encore atteint la moitié du cours du Saint-Maurice (104 milles), et nous sommes à peine au tiers de sa hauteur en profil (480 pds). En amont se trouvent des régions extrêmement pittoresques et sauvages; l'homme y marque chaque jour davantage son empreinte: ici ce sont les tentes blanches des équipes d'ouvriers de la Shawinigan Power, là, les constructions, rustiques mais confortables, du chantier, ici le pavillon d'un club de pêche, plus loin la cabane d'un vieux indien trop âgé pour suivre ses congénères à la chasse, encore plus loin ce sont les postes de la Cie de la Baie d'Hudson, les abris et les tentes des chasseurs, des prospecteurs à la recherche de l'or et si l'on sortait des limites naturelles du Saint-Maurice, si nous franchissions la hauteur des terres qui nous sépare du versant de la Baie James, ce serait pour retrouver la civilisation à Amos... Quel merveilleux pays qui, alors que l'on croit avoir atteint l'extrême limite de ses ressources, se renouvelle, rajeunit et recommence comme une chaîne sans fin!

RETOUR — Il n'est de si bonne compagnie qu'il ne faille quitter! Mes amis, les chasseurs, étaient repartis au Lac Vassal, emportant avec mes remerciements pour le beau voyage qu'ils m'avaient fait faire, mes vœux de meilleure chance, et je devais moi-même prendre congé de mes hôtes, le Dr et Madame Ringuet, dont l'hospitalité spontanée a enrichi d'un agréable souvenir les impressions que je conserve de notre excursion.

Dans le matin frileux, alors que la nature étire avec peine le voile ouaté de brume dont la nuit l'a couverte, le petit convoi du Canadien National me ramenait à Montréal. J'avais désiré faire ce retour par chemin de fer, afin de connaître les trois modes de pénétration qui ont permis à l'homme d'atteindre ces régions: la rivière d'abord, le rail ensuite, la route enfin. La ligne qui relie La Tuque à Québec est une partie du transcontinental dont le tracé zèbre la carte du Canada d'un long trait diagonal. Je savais que cette fraction de route avait été des plus onéreuses à construire; j'en eus la preuve par les immenses ouvrages d'art que nous rencontrons sur le parcours, tunnels percés dans le granit laurentien, viaducs vertigineux franchissant des lacs, jetées et ponts, tranchées dans le roc, le génie humain a mis tout en œuvre pour réduire au minimum le degré de dénivèlement de cette route en pleine montagne.

En maints endroits le chemin de fer a été le pionnier de la civilisation; aucun moyen d'accès ne permettait à l'homme d'atteindre tel lac, comme le magnifique lac Masketsy, que la voie suit sur toute sa rive est; les scieries et les petites manufactures installées au cœur de la forêt ou à même les sources de leurs matières premières y ont été amenées grâce au rail. Sans doute il peut paraître à certains que c'est une entreprise à rendement très éloigné que de faire passer le chemin de fer dans une région presque inhabité, c'est en tous cas, au point de vue national, une mise de fonds intelligente, dont seuls les pessimistes peuvent désespérer d'obtenir un retour.

A SAINT-PROSPER — Il faut changer de train pour revenir sur Montréal. Ayant trois bonnes heures devant moi, je pars en reconnaissance, mais, comme on dit dans les vaudevilles, la "Station est loin du chemin de fer". Le village est en effet à 3 milles de la gare, mais pour qui vient de faire quelques heures en train cette promenade est un délassement. D'ailleurs cela vaut la peine pour constater avec quelle facilité et quelle rapidité le décor change dans le théâtre de la nature. La voie ferrée est encore en forêt; les arbres qui barrent l'horizon cachent les montagnes proches, et à vingt arpents de là c'est la plaine, avec ses terres "ben planches", de la terre assez grasse ou des sillons peu profonds alignent leurs boudins réguliers.

Le village a un caractère très français; une grand route le long de laquelle s'alignent les habitations qu'égayent des parterres de fleurs. Une très belle église du XVIIIe siècle, bien conservée, rappelle par la combinaison bizarre du style jésuite et roman, les directives de l'école d'architecture fondée par Mgr Laval.

Mais ce qui frappe le plus, c'est de constater, après quelques minutes de conversation avec les habitants, l'étonnante différence de mentalité entre eux et les "gars" de la forêt. Ici c'est l'ordre, la stabilité, la prévision, l'attachement au sol et à la maison, l'esprit d'épargne et même une certaine appétence au gain, qui permettent d'arrondir le domaine. Là-bas c'est l'insouciance, le risque-tout, la générosité et une sorte de nomadisme chronique qui empêche de s'attacher trop aux choses. Nous retrouvons à deux siècles de distance les caractéristiques du colon-laboureur et du coureur des bois.

Tout autant que le changement de décor de la nature environnante, l'esprit villageois de Saint-Prospère m'avertissait que j'avais quitté la vallée du Saint-Maurice. Le contraste n'est déformable ni à l'un ni à l'autre de ces groupes,



Tribune Ecclésiastique

Ce qu'un catholique doit savoir

PASTORALE

Le rôle de la paroisse catholique (1)

Les devoirs des fidèles dans la vie paroissiale

La paroisse n'est pas seulement une œuvre d'architecture, un monument figé dans ses formes extérieures; elle est un organisme vivant dont tous les membres se sentent fermement unis par la communauté de leur destin, par leur même qualité d'enfants de Dieu, par la poursuite commune d'un noble but: la sanctification de leur âme et de celle du prochain. Ce sentiment de solidarité entre les membres d'une paroisse implique à lui seul de grands devoirs communs dont les premiers concernent la vie commune de la foi.

Dans chaque paroisse l'élément fondamental est constitué par ces catholiques fidèles, à la foi expansive, et qui voient dans la vie religieuse intérieure, aussi bien que dans la confession franche et ouverte de leur foi, un devoir de conscience. Ces catholiques sont constamment aux avant-postes, dès qu'il s'agit de défendre ou de servir la foi; dans la lutte pour Dieu et son Eglise ce sont des soldats du front.

Par cela même ils sont les fidèles collaborateurs du clergé toutes les fois que dans la paroisse il s'agit de conquérir des âmes immortelles pour le Royaume de Dieu. Ils sont des apôtres laïques, ceux auxquels saint Pierre disait déjà dans sa première épître (II, 9): "Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal".

L'apostolat personnel

C'est pourquoi tous ceux qui ont le bonheur de posséder les vérités du salut et le trésor des grâces du Christ doivent s'employer avant tout dans la paroisse à l'apostolat personnel.

Tout catholique véritable qui vit de sa foi, dont les doctrines et la vie sont à l'unisson, ne formant qu'un seul tout, agit déjà dans la paroisse par son exemple; il force même le respect de ses adversaires par l'inflexible énergie de ses convictions. Si les catholiques qui, dans la confession de leurs principes, oscillent comme des roseaux au souffle du vent causent parfois en public un tort incalculable à la religion, par contre un catholique ferme, celui que les tentations de la vie ne parviennent même pas à troubler, est déjà de sa seule personne un guide et un exemple pour nombre de ses coparoiens.

De ces collaborateurs laïques — hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles — la paroisse a grand besoin pour en faire les apôtres d'une mission intérieure au service de l'instruction religieuse.

Travail individuel de conversion

Dans toute paroisse, en effet, il y a des catholiques tièdes, indifférents, qui n'assistent que rarement ou jamais à la prédication de la parole de Dieu, qui n'entendent jamais les exhortations ou avertissements de leurs pasteurs et qui passent leur vie dans l'ignorance religieuse, sans avoir conscience des devoirs surnaturels de cette vie.

Apporter à ces catholiques la "bonne nouvelle" du Sauveur, les faire songer par une parole aimable, engageante, au salut de leur âme, les ramener dans la communauté de l'Eglise vivante est un apostolat des plus méritoires, c'est l'action catholique au service de la paroisse.

(à suivre)

(1) — Lettre pastorale de S. Em. le Card. Arch. de Vienne, (1932).

Apostolat de la prière et ligue du S. C.

Intention générale bénie par le Saint-Père

LA PAIX DU CHRIST DANS

LE REGNE DU CHRIST

La paix dort dans les traités; elle n'est pas encore inscrite dans le cœur du genre humain. Les coeurs trépidants des hommes grondent toujours comme des volcans. Trois ou quatre passions mauvaises bouillonnent encore, toujours prêtes à jeter leur lave brûlante, la guerre et la mort. L'homme n'écrit rien sur le sable, à l'heure où passe l'aquilon. Qu'ils s'apaisent donc, les grands vents des haines nationalistes, déchaînés en tempête par les amours-propres coalisés de chaque peuple! Qui calmera la passion de la primauté mondiale? La soif de la jouissance individuelle? Qui fera comprendre au genre humain qu'il est en marche vers un monde meilleur, qu'il lui importe peu de jouer ici-bas ou de dominer, pourvu qu'il trouve le port éternel de son voyage d'un jour? Seul Jésus peut faire désirer son Royaume de paix céleste; seul il peut inaugurer sur terre la "paix", en nous donnant "sa paix à lui"; paix surnaturelle qui, pacifiant chaque âme, pacifiera le monde. Il le peut; mais sa Justice, qu'irritent les crimes des hommes, entrave sa Bonté. Nous, ses amis, nous devons réparer, intercéder, délier ses mains, donner libre jeu à sa Miséricorde et à ses bienfaits. Nous sommes 30 millions d'associés; obtenons la paix du cœur aux 1.770 millions qui ne sont pas de l'"Apostolat"; nous aurons pacifié le monde.

La communion sans les œuvres de charité serait comme un sacrifice sans action de grâces. La douleur est un fruit divin et le pain après l'Eucharistie qui nourrit le mieux pour la vie éternelle.

Louis Veuillot.

Demandez à Notre-Seigneur de vous révéler ce qui se passait au Cénacle entre lui et sa Mère; il vous dira quelques-unes de ces merveilles, pas toutes, vous ne sauriez les porter.

Vén. P. Eymard.

Les MISSIONS

Encore la filleule de ma nièce

Ce n'est pas une sinécure, allez, servir d'intermédiaire entre une marraine exigeante et sa filleule sans patience! Je vous avais présenté Mimi, cette petite perle noire avec des escarboucles dans le front. Sa marraine fit diligence; je fus averti de l'envoi du colis des belles choses. J'attendis courrier après courrier, semaine après semaine. Je m'en fis "des cheveux!" Et le "plus pire", j'avais eu la sottise d'annoncer à Mimi no 2 l'expédition de sa robe baptismale! Bertha, la mère, en fit une maladie d'attendre. Chaque quinzaine, comme une statue du Reproche, Mimi 2 m'arrivait silencieuse et fatale. A l'Eglise elle me mangeait des yeux; dehors, elle marchait dans mes souliers; sous la veranda ses yeux de braise semblaient reculer dans leur coque. Je me grattais la tête, je me faisais humble. Je disais "patience!" les yeux vengeurs répondaient "Wongwa!" Parce que!

Bah! ce n'était plus tenable! Enfin, enfin, un beau jour, notre homme de lettres, le facteur qui ne sait pas lire m'apporta le fameux colis dont j'avais fait le deuil. Je vous fais grâce du détail. Retenez seulement que la jolie poupée ne résistait pas de tomber en route. Elle arrivait les deux pieds figés dans un emplâtre gluant de "cendies" qui avait dû suer à Suez! Ce n'était qu'une masse informe de mûsse! Qu'importe, c'était encore sucré et les pieds de la catin furent sués avec conviction. Mais j'anticipe.

Il y a une quinzaine de kilomètres jusqu'au chalet en paillasse de Mimi 2. Je visiterais les écoles sur mon parcours. Donc je filai ce matin-là à la prime robe, quand toutes les collines s'éclaboussaient de mille rayons obliques où dansaient les herbes. Un premier bain de pieds, jusqu'à la ceinture; dans la rose épaissée; un second sous les traits violents de Phébus; et un troisième dans un ruisseau où je m'étale pour avoir manqué une pierre, et j'arrive! ouf!

Mais c'est le branle-bas dans le village. Comme le feu dans les roseaux secs la nouvelle s'allume, court, se répand, atteint les huttes les plus cachées. Elle donne des ailes à la marmaille; les vieux et les vieilles retrouvent leurs jambes; la bêche tombe des mains des plus vaillantes. Le Bambo est là... avec des choses pour Mimi, des choses du pays des Blancs.

On accourt, on s'assoit par terre, on rattrape son haleine. Les messieurs frappent leurs mains, ces dames se tapent sur le bas du dos pour m'exprimer toute leur sympathie. Je fais l'indifférent, le détaché des biens de ce monde! Mais, qui, surtout, est sur le qui-vive? Qui ne respire que toutes les deux minutes? Qui s'est assis, là, contre moi me mangeant tout cru du regard? C'est Mimi no 2!

Quand j'ai prolongé mon effet je commence à débiller avec précaution... Hi. Hi. Hi. Hi. Hi. La chemi-

sette brodée et la robe fleurie laissent mes gens baba! ah! Bertha!... Ses mains tremblantes eurent tôt fait de dépouiller l'innocente Mimi et de lui passer sa chemisette et son jupon! Mais vous ne vous doutez point du morceau qui enlevait tout mon monde d'enthousiasme?

Le clou des clous, la poupée! Une miniature d'enfant blond aux yeux bleus. On me demanda si c'était vivant! Et l'on s'ingénia fort de savoir si la catin était fille ou gars! Une vieille mère qui semblait jour d'une autorité sans conteste en la matière chercha à débrouiller le mystère. Mal lui en prit! Elle y perdit son "latin" et un peu de son assurance.

Mimi, elle, se mit en devoir de constater de quelle façon elle se comporterait dans sa nouvelle situation. C'est difficile de vous dire tout ce que fit et essaya Mimi, mais l'expérience lui prouva qu'elle pouvait vivre aujourd'hui dans sa robe comme hier dans son calicot!

On sacrifia un poulet en mon honneur; pauvre poulet qui fut le seul à ne pas se réjouir ce jour-là. Assis sur une natte, nous fumes hom-bance à deux, Mimi et moi. Elle roulait ses boulettes de Nsima, tapait dans le plat, déchirait de ses doigts menus le pauvre Nkuku sans mot dire, cependant que toute la tribu la regardait avec admiration et convoitise.

A présent quand la filleule vient à la grand-messe au Nguhidi, elle porte en croupe, comme sa maman, la poupée de Paris et à l'Eglise elle la dorlotte!... c'est le seul poupon d'ailleurs qui ne hurle pas et n'es-saye pas de lutter de force contre la voix du prédicateur.

L.-M. Quérél, S.M.M.

Il n'y a plus de Martyrs?

Nous sommes si habitués à la lecture de nouvelles sensationnelles, tels que meurtres, vols, concours d'endurance, sports, etc., que nous oublions que dans certains pays éloignés meurent des missionnaires, martyrs de l'Eglise qu'ils établissent parmi les infidèles au prix de leur sang.

Savez-vous que pour la Chine seulement, de 1922 à 1932, quarante-deux prêtres ont été tués, ou sont morts des suites des mauvais traitements que leurs bourreaux leur ont infligés?

En dix ans quarante-deux victimes prises dans les rangs du clergé? L'ère des persécutions n'est pas close...

Aucun de ces prêtres n'a été mis à mort pour des fins politiques, pour des vengeances personnelles, ou autres motifs semblables; ils étaient à leur poste, ils accomplissaient le devoir pastoral que l'Eglise leur avait confié, et c'est là qu'ils ont versé leur sang. Ils sont morts pour leur troupeau. Peu im-

portants, mais ils ont été martyrs.

Je trouve dans la Passion un grand mépris des discours du monde, un grand mépris des jugements du monde, un grand mépris des mépris du monde.

Parmi les autres leçons qui se dégagent de ce récit, retenons les autres: Jésus pouvait épargner

à ses parents cette peine, il ne l'a pas voulu, pour nous montrer que l'épreuve est ici-bas le lot de ceux qui s'attachent à lui.

Jésus fait passer avant tout les intérêts de Dieu son Père; nous devons tout sacrifier au soin d'assurer notre salut.

Nous sommes exposés à perdre Jésus par nos fautes, par notre résistance à la grâce, et c'est pour nous le plus grand des malheurs. Peut-être aussi se retire-t-il de nous un instant afin de nous éprouver. Imitons alors Marie et Joseph, cherchons-le sans trêve jusqu'à ce que nous l'ayons retrouvé, et nous le retrouverons certainement au pied des autels où, s'il est besoin, au confessionnal.

(1) — De Nazareth à Jérusalem, on compte un peu plus de soixante milles, ce qui représente au moins quatre ou cinq journées de marche, car la route est difficile.

Je trouve dans la Passion un grand mépris des discours du monde, un grand mépris des jugements du monde, un grand mépris des mépris du monde.

Vén. Père de la Colombyère.

LES LECTURES

(suite)

II LES RAVAGES DES MAU- VAISES LECTURES

De tous côtés, même dans certains milieux qui ne sauraient être taxés de puritanisme — on est unanime à constater qu'une vague d'inconduite, sans précédent depuis le paganisme grec, déferle actuellement sur la société et plus particulièrement sur la jeunesse, et l'on s'en étonne parfois. Pourtant, rien que de très naturel, si l'on songe à toutes les lectures malsaines dont journellement se repaît l'esprit de nos jeunes gens et de nos jeunes filles. Ces lectures, qui semblent — constatation pénible et pourtant bien vraie — n'avoir d'intérêt et de charme qu'autant qu'elles mettent à nu les passions brutales, qu'elles excitent les instincts les plus bas, les intérêts les plus vils, peuvent elles faire moins que de déposer dans le cœur et l'esprit de

porte le motif qui animait les bourreaux. A ces victimes s'applique bien cette parole de l'Office des Apôtres: Majorum caritatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.

Parmi les noms de ce martyrologe nous remarquons sept prêtres chinois, et 14 Français, les autres se partagent entre les Pères de Scheut, les Pères du Sacre-Coeur, les Pères des Missions-Etrangères, les Jésuites, les Passionnistes, les Salesiens et les Pères de Saint-Colomban.

Est-ce vrai qu'il n'y a plus de martyrs?

F. X.

la jeunesse des ferments d'inconduite et de révolte, telle une eau croupissante dont la vase putride recouvre lentement le sol et qui porte dans sa tourbe des germes de peste et de mort?

On ne saurait, sans frémir d'indignation et d'horreur, entendre le récit des ravages causés par les mauvaises lectures, dans tous les rangs de la société! Qui dira combien doivent à des lectures perverses, d'avoir misérablement échoué au bagne ou sur l'échafaud! Combien, dont le cœur et l'intelligence ont été empoisonnés par de mauvais livres, se traînent aujourd'hui, véritables loques humaines, dégoutés de l'existence, incapables de s'élever vers le bien, vers le beau, parce que de mauvaises lectures ont déposé dans leur esprit cette couche de vase qui empêche la lumière de vérité, de justice et d'amour, de pénétrer jusqu'au plus intime de leur être. Qui dira le nombre de ces étudiants, de ces penseurs séduits par les théories de l'erreur qu'un mauvais livre a répandues autour d'eux; de champions de la Vérité qu'ils se destinaient à être, ils sont devenus des scandales ou même ses adversaires déterminés.

A. D.

Nous mettons, après Dieu, toute notre confiance en la Très Sainte Vierge Marie et sommes remplis de joie à la pensée qu'elle détruira, comme autrefois, les erreurs monstrueuses de notre siècle et saura détourner et déjouer les attaques sacrilèges des impies, à condition que les fidèles récitent souvent et partout le saint Rosaire.

Pie IX, bref du 12 avril 1867.

ORDO DE LA SEMAINE

Du 8 au 15 Janvier

- 8 — Dimanche. Sainte FAMILLE de Jésus, Marie, Joseph (blanc).
- 9 — Lundi. 4e jour dans l'octave de l'Epiphanie (blanc). Messe de l'octave ou du 1er dimanche après l'Epiphanie.
- 10 — Mardi. 5e jour dans l'octave (blanc).
- 11 — Mercredi. 6e jour dans l'octave (blanc).
- 12 — Jeudi. 7e jour dans l'octave (blanc).
- 13 — Vendredi. Octave de l'Epiphanie (blanc).
- 14 — Samedi. Saint Hilaire, évêque, confesseur et docteur (blanc).
- 15 — Dimanche. 2e après l'Epiphanie (vert). Est permise la solennité externe du Saint NOM de Jésus (blanc).

Prière des QUARANTE-HEURES

- Du 8 au 10 Hôpital Saint-Joseph.
- Du 10 au 12 Académie De La Salle.
- Du 12 au 14 Ursulines de Shawinigan.
- Du 15 au 17 Couvent du Cap-de-la-Madeleine.

J.-L. B., ptre

Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement

SOUVIENS-TOI

Les dimanches messe entendas
Et les fêtes pareillement.

DE SANCTIFIER LE JOUR DU SEIGNEUR

1er Dimanche après l'Epiphanie

ou Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie

Evangile selon saint Luc, ch. II, v. 41-52

Les parents de Jésus, Marie et Joseph, allaient tous les ans à Jérusalem pour la solennité de la Pâques. L'année où Jésus atteignit ses douze ans, ils montèrent ensemble à Jérusalem selon la coutume, au temps de la fête.

Les jours de la solennité étant accomplis, alors que l'on repartait, l'Enfant-Jésus resta dans Jérusalem sans que ses parents s'en aperçussent. Pensant qu'il était dans la caravane avec quelque famille de leur compagnie, Marie et Joseph firent une marche d'un jour et cherchèrent l'Enfant parmi leurs parents et leurs connaissances.

Ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem pour

le chercher. Et, le troisième jour, ils trouvèrent Jésus dans le Temple, assis au milieu des Docteurs, les écoutant et les interrogeant. Tous ceux qui l'entendaient restaient émerveillés de sa pénétration d'esprit et de ses réponses.

Voyant cela, Marie et Joseph furent dans l'admiration. Cependant, la mère dit à l'Enfant: "Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous votre père et moi, fort affligés, nous vous cherchions."

Et Jésus leur répondit: "He quoi! vous me cherchiez? ne saviez-vous pas que je dois être aux choses de mon Père?"

Les parents ne pénétrèrent pas alors tout le sens de la réponse qui leur était faite. Mais Jésus descendit avec eux, les suivit à Nazareth et leur demeura soumis. Sa mère, elle, conservait toutes ces paroles dans son cœur (et les méditait).

Et Jésus avançait en sagesse comme en âge, croissant en grâce devant Dieu et devant les hommes.

EXPLICATION

D'après la loi juive, tout Israélite, à partir de l'âge de douze ans, devait se rendre à Jérusalem pour y prendre part aux fêtes de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. Les malades, les femmes et les enfants n'étaient pas astreints à ces pèlerinages parfois longs et pénibles (1), mais leur zèle pouvait se les imposer. Des caravanes comprenant divers groupes s'organisaient alors: les femmes et les vieillards s'avançaient montés sur des ânes, les hommes et les jeunes gens allaient à pieds, les enfants un peu âgés avaient facilement permission de se joindre à l'un ou à l'autre groupe pour varier ainsi les plaisirs du voyage. On comprend dès lors aisément qu'au retour d'un de ces pèlerinages, l'Enfant-Jésus ait échappé à la sollicitude de ses parents. Marie a pu croire qu'il était dans le groupe des pèlerins avec Joseph, Joseph, de son côté, a dû penser que l'Enfant était resté avec sa mère ou dans un groupe d'amis. Le soir venu, ils ne le voyant pas revenir et se le redemandant l'un à l'autre avec angoisse. C'est en vain qu'on le recherche dans toute la car-

vane, il faut retourner à Jérusalem. Dieu a pitié de ces parents désolés et leur inspire l'idée d'aller au temple: ils y retrouvent Jésus, perdu par eux depuis trois jours. Quelle joie mêlée de larmes de le voir sain et sauf! Jésus, lui, est calme, trop calme même, nous semble-t-il, et paraît presque se désintéresser des angoisses qu'il a causées. "Votre père et moi, tout affligés, nous vous cherchions", lui dit Marie, et Jésus, au lieu de s'excuser et de consoler, semble faire un reproche: "Ne saviez-vous pas, répondit-il, que je dois être aux affaires de mon Père?" Rassurons-nous. L'évangéliste ne nous rapporte pas toute la réponse de Jésus, mais seulement l'idée qu'il se forme de ses obligations envers son Père céleste. L'affectueuse soumission qu'il montrait et continua de témoigner à ses chers gardiens n'en souffrit pas, il leur en donne sur-le-champ une nouvelle marque en les suivant à Nazareth, où pendant dix-huit ans il nous a donné un modèle d'obéissance.

Il nous a retenir

Parmi les autres leçons qui se dégagent de ce récit, retenons les autres: Jésus pouvait épargner

à ses parents cette peine, il ne l'a pas voulu, pour nous montrer que l'épreuve est ici-bas le lot de ceux qui s'attachent à lui.

Jésus fait passer avant tout les intérêts de Dieu son Père; nous devons tout sacrifier au soin d'assurer notre salut.

Nous sommes exposés à perdre Jésus par nos fautes, par notre résistance à la grâce, et c'est pour nous le plus grand des malheurs. Peut-être aussi se retire-t-il de nous un instant afin de nous éprouver. Imitons alors Marie et Joseph, cherchons-le sans trêve jusqu'à ce que nous l'ayons retrouvé, et nous le retrouverons certainement au pied des autels où, s'il est besoin, au confessionnal.

(1) — De Nazareth à Jérusalem, on compte un peu plus de soixante milles, ce qui représente au moins quatre ou cinq journées de marche, car la route est difficile.

Je trouve dans la Passion un grand mépris des discours du monde, un grand mépris des jugements du monde, un grand mépris des mépris du monde.

Parmi les autres leçons qui se dégagent de ce récit, retenons les autres: Jésus pouvait épargner

Epître

Pour la fête de l'EPIPHANIE de NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Lecture du prophète Isaïe

Lève-toi, Jérusalem, ouvre les yeux à la lumière, car elle s'avance et la gloire du Seigneur va briller sur toi. Les ténèbres couvrent la terre, la nuit enveloppe les peuples, mais le Seigneur se lèvera sur toi, et sa gloire luira sur ton encinte. Les nations et les rois marcheront à ta lumière. Lève les yeux, et porte tes regards autour de toi: tous ceux que tu vois assemblés ici viennent pour toi; tes filles s'élèveront à tes côtés. A la vue de cette multitude, tu seras dans l'étonnement; ton cœur sera gonflé de délices, quand tu verras venir à toi les nombreuses contrées de la mer et la force des nations. A tes portes, paraîtront les dromadaires de Madian et d'Epha. Les habitants de Saba viendront t'offrir l'encens, et publier les louanges du Seigneur.

L'enfant

Mgr Dupanloup disait: "L'enfant est l'espérance de la terre dont il est la richesse et dont il sera un jour la force et la gloire. Il est l'espérance de la Patrie et de l'humanité qui se renouvellent et se réjouissent en lui. Il est l'espérance du ciel même car il est l'héritier des Palmes éternelles, l'objet des complaisances de Dieu; le frère et l'ami des anges. Ceux que cette responsabilité effraie ne doivent pas s'en défendre; la vigilance des parents pour leurs enfants et le sens des responsabilités qu'ils possèdent donneront la juste valeur de ces âmes confiées à votre garde."

Ah! oui, il faut exposer le Très Saint Sacrement, afin de réparer contre tant de blasphèmes, contre tant d'insultes lancées contre Dieu! Et la meilleure réparation consiste à se tenir au pied des autels, et là, à épancher son cœur sur le Cœur de Jésus outragé!

Léon XIII.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Les Iles de l'embouchure de la rivière Saint-Maurice

Par MONTARVILLE BOUCHER de la Bruère

(suite)

L'ILE SAINT-JOSEPH

L'île Saint-Joseph, baptisée ainsi par M. de Lauson, était connue sous le nom de l'île à Monsieur Boucher avant le 20 octobre 1655, date de sa concession en fief noble à Pierre Boucher, ce qui laisse entendre une première concession en réture.

Voici le texte complet de la concession en fief noble:

TITRE DE L'ISLE ST-JOSEPH DANS LES TROIS-RIVIERES

Jean de Lauson, chevalier, conseiller ordinaire du roy en ses conseils d'état et privé, gouverneur en toute la Nouvelle-France.

A tous ceux que ces présentes lettres verront, salut:

Scavoir faisons qu'en vertu du pouvoir à nous donné par la Compagnie de la Nouvelle-France, enregistré au besoin a été, nous avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes au sieur Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, une île située dans le fleuve des Trois-Rivières, qui est à trois quarts de lieue ou environ du grand fleuve St Laurent, et qui est la dernière des quatre en montant dans les dites Trois-Rivières, contenant quarante à cinquante arpens ou environ, le côté du nord-est regarde les terres de la Magdelaine, le côté du sud-ouest les terres du sieur Gaspard Boucher et Estienne de Lafond, le côté du sud regarde l'île du sieur de la Poterie, l'autre côté regarde en montant le fleuve des dites Trois-Rivières; pour jouir par le dit sieur Boucher de la dite île lui, ses heirs et ayans cause, à perpétuité, en fief mouvant de Québec par un seul hommage, à la charge du revenu d'une année à chaque mutation de possesseur, suivant la Coutume de Vexin françois, enclavé de la prévosté et vicomté de Paris, et sera la dite île nommée l'île St Joseph, car ainsi a été accordé.

En foy de quoy nous avons signé la présente, à icelle fait apposer le cachet de nos armes, et contrasigner par un de nos secrétaires.

Fait au Fort de Louis de Québec, ce vingtième octobre mil-six-cent-cinquante-cinq.

(signé) De Lauson

Par Conseigneur Rouer

Lors de la concession du Papier terrier aux Trois-Rivières en 1655, Pierre Boucher déclara avoir fait bâtir "une maison, une grange et une étable sur son île d'une superficie de soixante arpents environ." Dans son testament à Ville-Marie, le 12 octobre 1707, devant Mre Adhémar, il exprime le désir "que l'île St-Joseph soit vendue après son décès par licitation, et que les deniers en provenant soient partagés noblement entre ses enfants et petits enfants."

CONCESSION DE TROIS ILETS

En plus des concessions des îles de la Trinité, St Christophe, de la Poterie et St-Joseph, nous avons relevé les titres disposant de trois îlets à l'embouchure du Saint-Maurice.

Notre peu de familiarité avec la topographie actuelle des lieux, nous réduit à donner la situation de chacun des îlets, telle que décrite dans les différents actes de concession. Ces îlets sont probablement englobés aujourd'hui dans l'enchevêtrement des installations industrielles.

M. de Lauson concédait, le 14 juin 1652, un îlet à Pierre Le-fèvre, d'une superficie d'un arpent environ, "située en la rivière des Trois-Rivières, joignant d'un côté le chenal de l'île de Grandmesnil (de la Trinité), d'autre côté au premier chenal vers la ville des Trois-Rivières, d'un bout le fleuve et d'autre la dite rivière des Trois-Rivières."

Mre Jean Sauvaget, procureur fiscal aux Trois-Rivières, ob-
"tenait le 9 octobre 1655, de Pierre Boucher, la concession d'une pointe de sable, estant en Islette, Joignant d'un côté l'islet de la

"Trinité, un petit chenail entre deux du côté du sorouest, et d'autre côté au nord-est un chenail à lieue de l'embouchure de la rivière des Trois-Rivières."

"Le dernier Juillet 1661, le gouverneur M. Dargenson, concédait au sieur René Robineau Bécancour, "un petit islet qui est à l'embouchure ditte des Trois-Rivières, au sorouest du bout de l'île de la Trinité, d'autre part au nord-ouest proche des Trois-Rivières."

Chaque concession donnait "le droit de pesche et de chasse au dedans et alentour des îles et ilets: excellents postes d'observation pour le tir des noirs ou des plongeurs, en temps non prohibé, ou pour organiser la pêche du frétilant petit poisson blanc des che-naux, en temps voulu."

M. Dailleboust, le 6 juin 1651, nommant Pierre Boucher, capitaine dans le Bourg des Trois-Rivières, lui avait recommandé "d'exciter souvent ceux qui vont au travail de se tenir sur leur garde, d'avoir l'œil surtout que leurs armes soient bien chargées, mais non pour tirer sur des Tourtes, ce qu'il leur défendra de ma part. (3)

S'il était sage pour les Trifluviens de l'époque, de ne pas gaspiller inutilement la poudre importée de France, nous allons voir qu'il était imprudent pour eux de s'aventurer trop dans les îles, pour faire le coup de feu sur le gibier à plume.

LE DEBOISEMENT

Les îles de l'embouchure du Saint-Maurice, si plaisantes et si magnifiquement ornées de beaux grands arbres, — au témoignage de Cartier et Champlain, — durant tôt subir l'humiliation de la coupe de leur chevelure agreste, et cela pour un motif louable: la sécurité publique menacée par l'implaçable Iroquois, toujours sur les sentiers de la guerre, en quête de trophées sanglants pour en parer sa ceinture.

Le déboisement fut ordonné dès le mois de Janvier 1654, en plein hiver, sans doute parce qu'il pouvait s'exécuter avec moins de danger et plus de facilité avant la débâcle des glaces.

Au cours du fameux siège de la ville des Trois-Rivières, l'année précédente, du mois de mai au mois d'août, le sauvage ennemi s'était souvent servi des îles pour s'y cacher et y tendre des embuscades à la faveur des hautes futaies, ou pour s'y réfugier après avoir surpris et tué quelques terriens, occupés à leurs récoltes ou naviguant sur les eaux du fleuve.

La relation des Jésuites de 1653 signale la mort de deux hommes et d'un petit enfant, le fait d'Iroquois sournois et rusés, blottis dans les îles de la rivière des Trois-Rivières, qu'il aurait été dangereux de tenter de déboucher, crainte de tomber dans un guet-apens aussi funeste ou pire que celui qui avait décimé la population trifluviennne, le 19 août 1652.

L'ordonnance pour déboiser les îles se lit comme suit:

Le SIEUR BOUCHER, Lieutenant Général civil et criminel de Monseigneur le Grand Seneschal de la NOUVELLE-FRANCE en la juridiction des TROIS-RIVIERES.

SUR ce qui nous a été remontré par les habitants de ce dict lieu des TROIS-RIVIERES que les îles situées à l'embouchure de la Rivière des TROIS-RIVIERES sont nuisibles à l'habitation de ce dict lieu, à cause que le bois debout qui est en icelles pourrait servir de retraite aux iroquois nos ennemis pour surprendre les habitants ou travailleurs qui ont à ensemencer ou cultiver les terres situées sur le bord des dites trois-rivières vis-à-vis des dites îles, ou même ceux qui montent de QUEBECQ ou du CAP DE LA MAGDELAINE aux TROIS-RIVIERES ou descendent des dites TROIS-RIVIERES au dict cap ou QUEBECQ ou lieux entrejettés, comme de fait nous avons veu par expérience, à quoy MONSEIGR DE LAUSON, gouverneur pour SA MAJESTE en ce pays nous aurait donné ordre exprès de pourvoir, en vertu de quoy NOUS AVONS ordonné que ceux qui ont des concessions dans les dites îles, ou prétendent y en avoir, aient à abattre ou faire abattre incessamment le bois qui est dessus, et à faute de ce faire leur déclarons que les dites îles seront données et concédées à personnes qui les défricheront et nettoieront, sans que ceux qui auront négligé de les desfricher y puissent en après rien prétendre.

MANDONS à nostre greffier notifier la présente à qui il appartiendra, et faire les sommations en tel cas requises à ce qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance.

FAICT et ORDONNE en nostre hostel aux TROIS-RIVIERES ce jourd'hui vingtiesme janvier mil six cens cinquante quatre.

(signé) BOUCHER

Le greffier, Mre Ameau, chargé de signifier l'ordonnance à domicile, exécuta ce devoir dès le lendemain. Dans ses minutes de notaire sont consignées les réponses des intéressés:

Claude David: "Il abattra dans quinze jours sa part de l'île (de la Trinité), pourvu qu'il lui fut montré l'estendue de terre qu'il y appartient."

Jacques Hertel, tuteur des enfants mineurs de feu Monsr. Hertel: "Il estoit dans l'impossibilité d'y faire travailler; que mon dit Sr Boucher en fist ce que bon lui semblera." Le Sieur de St-Quentin, beau-père des dictes mineurs: "Qu'il envoyait travailler François Hertel, l'ainé des dictes mineurs, pourvu qu'il fust ordonné que l'abbatis qu'il y ferait lui demeurer en propre à l'exclusion de ses co-héritiers."

Médard Chouard, sieur des Groseilliers, marié à Marguerite Hayet veuve de Véron de Grandmesnil: "Auraict fait réponse qu'il y travaillerait au plus tôt."

Quentin Moral, sieur de St-Quentin: "Pour sa part de bois debout dans l'île de la Trinité, fait réponse qu'il y abattrait au plus tôt, après qu'il aurait conféré avec mon dict Sr Boucher, touchant les Journées qu'il y aurait employées en communauté avec Madame Grandmesnil."

Etienne Seigneuret, en qualité de tuteur des enfants mineurs de feu Sr de Grandmesnil: "A fait réponse qu'il y ferait abattre au plus tôt."

Cette première ordonnance du gouverneur particulier des Trois-Rivières dut rester lettre morte, malgré les promesses enregistrees et paraphées.

M. de Lauson intervint lui-même avec une deuxième ordonnance, en ces termes:

Le SIEUR DE LAUSON CHEVALIER CON-
SEILLER ORDINAIRE DU ROY en
ses conseils d'ESTAT et privé,
GOUVERNEUR et LIEUTENANT GENE-
RAL pour SA MAJESTE en la NOUVELLE-
FRANCE estendue du fleuve ST LAURENS.

ESTANT nécessaire de pourvoir à la sureté de toutes les places de la NOUVELLE-FRANCE ostant aux ennemis le moyen de nuire aux FRANCAIS, et sur l'avis qui Nous a été donné, que les particuliers, auxquels on a concédé les Isles qui sont à l'entrée de la rivière des TROIS-RIVIERES avec intention de les cultiver et desherter, négligent d'y faire aucun travail ny d'y abattre le bois qui sert de retraite aux IRO-
QUOIS. A ces causes NOUS ordonnons aux propriétaires des dites Isles de faire travailler à y abattre le bois incessamment, à commencer dans quinze jours après la publication de la présente ordonnance, et à faute de ce faire et de s'obliger de faire abattre tout le bois de chaque Isle dans l'hyver prochain, NOUS ordonnons au SIEUR BOUCHER GOUVERNEUR des TROIS-RIVIERES les donner dès après sans remise et sans recevoir aucune excuse attendu l'estat pressant; des affermer à ceux qui s'obligeront d'en faire l'abbatis sans que ceux auxquels les dites Isles ont été cy-devant concédées puissent prétendre aucun dédommagement pour le travail qu'ils y pourront avoir fait, enjoignant au dit SIEUR BOUCHER tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance à peine d'en répondre en son propre et privé nom, Et sera faite la publication aux TROIS-RIVIERES ez lieux accoutumés. MANDONS etc...

FAICT A QUEBECQ ce douzième novembre mil six cens cinquante et quatre

Et plus bas par

Monseigneur

(signé) DE LAUSON

"ROUER"

(le tout avec paraphes)

COLLATIONNEE à l'original publiée aux TROIS-RIVIERES à issue de grande messe et affichée ez portes de LEGLEISE le dimanche vingt deuxième novembre mil six cens cinquante quatre par moy GREFFIER en la juridiction des TROIS-RIVIERES soubsigné

(signé) "AMEAU"

La menace de confiscation immédiate eut-elle ce résultat, — le déboisement des îles pendant l'hiver 1654-1655? Nous ne saurions l'affirmer, ni l'infirmer.

Chose certaine, toutefois, aucun des concessionnaires primitifs, ne fut dépossédé, d'après les déclarations inscrites au Papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales en 1668.

-o-o-o-

Une somme plus complète de renseignements, sur les îles de l'embouchure du Saint-Maurice, aurait intéressé davantage. La tâche de les glaner appartient à ceux qui, sur place, peuvent plus facilement fréquenter les archives du Palais de Justice.

Il y a là tout un arsenal où puiser sur le sujet, et sur bien d'autres beaucoup plus captivants, dignes de sortir de l'oubli pour briller dans le rang des faits et gestes héroïques de l'épopée trifluviennne, aux fêtes du troisième centenaire.

MONTARVILLE BOUCHER de LaBruère.

Les excentricités de Lord Durham

Lorsque lord Durham fut nommé gouverneur-général du Canada, en 1838, il commençait à ressentir les germes de la maladie qui devait l'emporter deux années plus tard. Il devint, pendant son séjour à Québec, excitable à l'extrême. Il fut pour sa famille et sa suite un véritable tyran.

On cite un grand nombre d'occasions où le grand seigneur se laissa emporter par son humeur et ses souffrances physiques.

A un bal donné dans le port de Québec, à bord du navire de guerre le "Hastings", lord Durham, voulant se retirer, interrompit une danse à laquelle prenait part son aide-de-camp, le capitaine Conroy, pour lui donner l'ordre d'aller chercher son chapeau.

Dans une réunion, au Château Saint-Louis, M. Buller, son secrétaire, ayant renversé par mégarde quelques gouttes de café sur une livraison de la "Westminster Review", lord Durham entra dans une grande colère. Il ne se contenta pas de réprimander le pauvre secrétaire devant toute la compagnie; il l'entraîna dans une antichambre voisine et continua ses invectives.

Un officier de sa suite, ayant égaré la clef d'un de ses appartements, sa femme, pour lui exempter une réprimande, fit venir un serrurier, pendant son absence, afin d'en fabriquer une nouvelle. Malheureusement le gouverneur entra pendant que l'ouvrier était à l'œuvre. Sans attendre ses explications, il foudroya sur lui comme un tigre, lui administra quelques gifles et le mit dehors avec un coup de pied au bon endroit.

Lord Durham assistait un jour à l'office à la cathédrale anglicane. Le révérend M. Mackie, ayant, au cours de son prédication, fait quelques remarques fort inoffensives sur le théâtre et les courses, le gouverneur fit demander le ministre et lui fit une admonition en règle. Il alla même plus loin. Il exigea de l'évêque anglican la destitution du ministre.

A Kingston, il fit toute une scène, parce que, à son entrée dans cette ville au milieu de la nuit, le peuple et la garnison n'étaient pas dans la rue pour le recevoir.

Voyageant sur le lac Ontario, il fit défense absolue de fumer sur le bateau public sur lequel il avait pris passage. Voyant une légère fumée s'élever à l'arrière du vaisseau, il envoya le capitaine avertir le téméraire fumeur de jeter son cigare dans le lac. Le fumeur n'était autre que l'amiral Charles Paget.

P. G. R.

(Le Bulletin des Recherches Historiques.)

LE REGLEMENT POSTAL

— Te rappelles-tu les quantités de protestations d'amour que contenaient tes lettres quand tu me courtoisais?

— Hélas! oui, mais pourquoi me jeter cela à la face?

— Je me suis souvent demandée, mon cher, comment ces lettres avaient pu passer à la poste... N'existe-t-il pas un règlement qui défend l'emploi des malles pour les matières périssables?

— Que dis-tu de ton héros, ce matin, ma belle?

— Il a quitté son piedestal, convint Paule-Emile.

— Pourvu que tu ne lui aies pas donné ton cœur, hier soir.

— Il t'en a fait une cour!

— Oh! c'était obligatoire. J'étais l'hôtesse.

— Voilà une règle qui a souvent des exceptions!

— Il en a du talent, le type, fit remarquer un jeune garçon.

— Raison de plus pour te méfier de lui, ma chère. Ces génies-là ne valent rien dans la vie pratique. C'est original, bohème et toujours pauvre. Ça ne comprend rien comme les autres, ça vit dans les nuages, les livres, et les excentricités.

— Oh! moi, scandale le jaloux admirateur de mademoiselle Boisjoli, je ne le crois pas si inoffensif que cela, notre Antoine.

M'est avis qu'il a besoin de redorer quelque chose.

— Ses lunettes? questionna taquinement une blonde.

— Francis, vous êtes méchant, dit Paule-Emile. Puis c'est une cruauté plaisanterie que vous nous avez servie, hier soir. Papa et maman sont très mécontents.

— Me fardra-t-il, à deux genoux, demander pardon à votre journaliste?

— Consultez pour cela votre conscience de gentilhomme, dit Paule-Emile en s'éloignant.

Ce jour-là, le docteur Boisjoli fut fort étonné de voir parmi les clients qui faisaient antichambre à son bureau de la rue Tamarac, le neveu de son grand ami, Charles Bernard.

— Vous êtes malade? demanda-t-il anxieux et paternel, quand le jeune homme entra à son tour.

— Je suis scandalementement bien portant, Docteur. Tout de même j'ai un impérieux besoin de consultation et il faut que vous m'entendiez.

...Et ce même jour, madame Boisjoli faillit gronder son beau mari qui s'était mis en grand retard pour le dîner.

— Viens causer, petite, dit le docteur à sa fille, en s'installant sur la galerie, après le repas.

De la pointe de son élégant petit soulier de reptile, elle poussa un labouret jusqu'au fauteuil de son père, appuyée sa tête câline sur les robustes genoux, et dit, affectueuse: "Causons, petit papa."

Rêveur, il tourmenta d'abord les boucles brunes sans rien dire, puis se penchant sur le pur visage, il demanda:

(à suivre)

Feuilleton du "Bien Public"

L'Homme à la Physionomie Macabre

ROMAN REGIONAL

Par Moïsette Olier

No 11

Et les regards toujours attachés aux paupières baissées de Paule-Emile, comme s'il y déposait des baisers, il acheva avec infinie douceur:

Je n'ai pas de désirs, je n'ai pas de sanglots.
Et mon âme qui dort n'ouvrira point son aile.
O mon amour, je suis comme les matelots
Qui glissent dans l'abîme en fermant leur prunelle!

Le salon vibra sous les applaudissements. C'était si joliment dit, que cette confidence, bercée de musique, devenait émouvante. On réclama un encore. Antoine, un peu hésitant, attendit que Paule-Emile eût sanctionné d'un sourire clair et tremblant, le désir du salon. Puis il reprit la même attitude pour annoncer:

MATIN SUR LA PLAGE, par Robert Choquette.

Sous l'étincellement du matin merveilleux
Où l'univers s'accoude en robe flamboyante,
La mer qui vient du large, ondulse et bruyante
Remue incessamment sa tête aux cheveux blancs.

Les nuages ont fui pareils à des écharpes.
L'innombrable soleil est partout à la fois;
Et derrière la plage, entre les sapins droits,
Passe un brin de ruisseau qui fait le bruit des harpes.

La mer s'azure au bleu voisinage du ciel,
Et l'amour est en moi comme en toi, bien-aimée!
La lumière qui dort sur la grève enflammée
T'enivre et fait tes yeux aussi doux que le miel.

Et pendant que ta main, ô ma tendre compagne,
Avec le sable d'or que dérangent les vents,
Élève des Babels et des palais savants,
Moi, je fais dans mon cœur, de grands châteaux d'Espagne.

Il y avait tant de souplesse dans la voix du diseur, des nuances si délicates, si subtiles et si précises, que dans chaque syllabe paraissait une image, dans chaque mot, une clarté, dans chaque vers, une palpitante évocation.

Les applaudissements furent plus chaleureux encore que la première fois, et Paule-Emile, heureuse et troublée, sentit que la réhabilitation du pauvre Antoine était complète.

Le jeune homme aux yeux de rêve s'approcha, et prenant les mains du diseur:

— Merci d'avoir donné à mes vers un tel souffle de vie. Je sais désormais qu'ils ont un cœur vivant, car je l'ai entendu battre.

— Poètes, poètes, que de dangereuses choses vous mettez sur nos lèvres, répondit Antoine menaçant, tandis qu'un lumineux sourire démentait la rigueur de son reproche.

Il se faisait tard et l'on commença à prendre congé.

— Allons déposer le grand homme, proposa Montpetit.

Une tête de savant, c'est lourd sur des épaules illégitimes.

Entourée, la jolie hôtesse recevait les adieux et les félicitations des invités.

A son tour, Antoine lui tendit la main. Elle y mit ses dix doigts frémissants, puis levant sur lui une petite figure tragique:

— Venez me voir sans faute, demain. J'ai eu beaucoup de chagrin ce soir, et j'ai tant d'excuses à vous faire.

— Je viendrai, mais vous ne me ferez aucune excuse.

— Vous ne voulez pas pardonner?

— Je n'ai rien à pardonner. Je suis heureux.

Il y eut dans ses yeux, une flamme si violente et si douce, que Paule-Emile en fut toute secouée. Elle laissa retomber ses mains sur sa corolle de lys, et les personnes qui succédèrent à Antoine pour lui dire bonsoir, la trouvèrent aussi blanche que le satin des pétales.

-o-o-o-

Au bureau de poste, le lendemain matin, il n'y avait qu'un sujet de conversation: la soirée de Paule-Emile. Et une seule préoccupation: le succès d'Antoine.

— Ce n'était plus le même homme, observa la pétulante brunette aux prunelles d'Andalouse. Je l'ai dévoré des yeux toute la soirée et je me sentais devenir amoureux.

— Tu perdais ton temps, riposta sa voisine. Il adore Paule-Emile.

— Pourvu qu'il n'adore pas trop ses écus. C'est peut-être un aventurier.

— Oui, et ils sont presque toujours admirablement doués ces écus-là, s'empressa d'ajouter celui qui l'avait parodié la veille. — Oh! toi, tu n'es qu'un jaloux. Tu as peur qu'il t'enlève ta Paule-Emile.

A ce moment, quelqu'un entra. C'était Antoine, redevenu pittoresquement lui-même, avec sa chevelure éparse, sa barbe sombre et broussailleuse, ses épaulettes sur les yeux et son habituel accoutrement.

Il rendit des saluts, répondit à des bonjours.

— Savez-vous, M. Bernard, que vous étiez beaucoup mieux hier soir, déclara gamineusement une des jeunes filles? Vous auriez dû garder votre travesti.

— On ne peut pas être grand homme tous les jours, dit Antoine, acceptant bravement la critique.

— Je crois que vous y avez des dispositions, observa l'Andalouse, flatteuse.

— Limitation est chose facile. Être vraiment "quelqu'un", c'est différent.

Paule-Emile l'entraîna à son tour. En apercevant Antoine, elle rougit un moment — mais au fond de ses yeux, mêlée au rayon de joie, l'ombre d'une déception s'était glissée.

Oh! cette ridicule enue, se pouvait-il qu'il l'eût de nouveau reprise!

Il salua profondément l'arrivante, s'informa de sa santé et sortit.

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

Noël dans nos églises

Shawinigan. — "Hodie Christus natus est, hodie Salvator apparuit". Partout les cloches de minuit, sonnant à toute volée, ont annoncé cette sublime nouvelle au monde recueilli, dans l'attente de ce grand événement.

A Shawinigan, dans nos trois églises paroissiales, la fête de la Nativité a été célébrée avec l'éclat accoutumé. Nos églises étaient littéralement bondées et des milliers de fidèles se sont approchés de la sainte Table en hommage à l'Enfant-Dieu.

A S.-Bernard

M. le curé E. Tremblay officia à la messe de minuit avec comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Léo Paquin et Georges Bellemare, vicaires. Un court sermon de circonstance fut donné par le Rév. P. Lamarche, O.P., qui avait pris pour texte cette parole de l'évangile: "Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume du ciel".

Avant la messe, la chorale rendit un ancien Noël dont la partie solo fut rendue par M. H.-A. Beaudet, puis Mlle Rita Desmarais, organiste, exécuta comme entrée: "Prélude de Dédier".

La Chorale des hommes et des enfants rendit, sous la direction de M. Gaston Lesieur, maître de chapelle, le Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus de la messe "Miserere nostri Domine", de Canestrari, à trois voix, et le Credo de la messe de Paolo Amatucci. A l'offertoire: "Hodie Christus natus est", de S. Rousseau avec comme solistes MM. L.-A. Leclerc et H.-A. Beaudet. Pendant la communion, M. L.-A. Leclerc chanta: "Le ciel a visité la terre", de Gounod.

Durant la messe de l'aurore, dite par M. le curé Tremblay, la chorale rendit les Noëls harmonisés de Gagnon et une Pastorale fut chantée par la petite maîtrise de l'Ecole Saint-Maurice qui dirigeait le Rév. Frère Adelphe.

A la messe du jour, M. l'abbé Léo Paquin, officia assisté de M. le curé E. Tremblay, comme diacre, et de M. l'abbé Jos. Désilets, du Séminaire S.-Joseph des Trois-Rivières, comme sous-diacre. A l'offertoire, Mlle Rita Desmarais, organiste, exécuta "Variations sur Adestes Fideles", par Dédier. Le soir, il y eut Vêpres solennelles. Pendant la bénédiction du Très-Sacrament, la chorale rendit "O Salutaris" et "Tantum Ergo" à deux voix.

A S.-Pierre

A la messe de minuit, M. le curé Emile Trudel officia assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Magnan et Ducharme, du Séminaire S.-Joseph des Trois-Rivières.

Sous la direction de M. le notaire W.-A. Lamy, maître de chapelle, la chorale des hommes et des enfants chanta, immédiatement avant la messe, un cantique de Noël avec comme soliste M. le Dr A. Therrien. Pour la messe, la chorale rendit le programme suivant: Kyrie et Sanctus de la messe Ste-Angele, de Chérion; Gloria, de la messe des cathédrales, de Labouret; Credo et Agnus de la 2ème messe pontificale de Pérosi; Le Kyrie et le Sanctus à 4 voix; les autres parties de la messe à trois voix.

A l'offertoire, Mme Rémi Brouillette, organiste, exécuta "Variations sur Adeste Fideles", de Guilman. Pendant la messe de l'aurore, dite par M. le curé E. Trudel, la chorale rendit un Noël, de Bordese, à deux voix d'enfants et une voix d'homme et les Noëls harmonisés de Gagnon.

M. l'abbé Alf. Bellemare, vicaire, officia à la messe du jour avec MM. les abbés Magnan et Ducharme comme diacre et sous-diacre. La Chorale répéta une partie de son programme de la messe de minuit. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Magnan, du Séminaire S.-Joseph des Trois-Rivières. Le soir, vêpres solennelles auxquelles officia M. l'abbé Alf. Bellemare.

A S.-Marc

La messe de minuit fut chantée par M. le curé Ans. Trudel, assisté du Rév. Père Guillaume, o.f.m., des Trois-Rivières, comme diacre, et de M. l'abbé G. Leblanc, vicaire.

La chorale des hommes et des enfants rendit, sous la direction de M. l'abbé P.-E. Désilets, maître de chapelle, le programme suivant: Noël, d'Ad. M. avec solo par M. Antonio Héroux. Messe sur des motifs populaires de Noël, par Simon. Au Benedictus, un solo fut rendu par M. Ald. Ménard. A l'offertoire, "Adeste fideles", tiré d'un ancien choral.

Pendant la messe de l'aurore, "Hodie Christus natus est", de Rousseau et Noëls harmonisés par Gagnon. Il est né le divin enfant, soliste, M. R. Tremblay; Notre divin Maître, soliste M. R. Francœur; Dans cette étable, soliste M. Richard Gill.

M. l'abbé G. Leblanc officia à la messe du jour et le sermon fut donné par le Rév. Père Guillaume, o.f.m. Le soir, vêpres solennelles. Officiant, M. l'abbé Ant. Massicotte, vicaire.

Des messes de minuit ont aussi été dites dans plusieurs de nos institutions religieuses, notamment à l'Académie S.-Bernard, par M. l'abbé Jos. Désilets, du Séminaire S.-Joseph des Trois-Rivières, et à l'Hôpital Ste-Thérèse, par M. l'abbé Ant. Massicotte, vicaire à S.-Marc. Pendant cette messe, à l'Hôpital Ste-Thérèse, les chants de Noël furent rendus par les vieillards qui y sont hospitalisés, ce qui, on le conçoit bien, offrait un spectacle aussi édifiant qu'émouvant.

Elections des marguilliers

Shawinigan. — Le jour de Noël des assemblées de paroisse ont été tenues pour le choix de nouveaux marguilliers en remplacement de ceux dont le terme d'office était expiré.

A S.-Bernard, M. Donat Courteau a été élu marguillier en remplacement de M. Charles Lefrançois sortant de charge. M. Adolphe Pellerin devient marguillier en charge.

A S.-Pierre, M. J.-O.-S. Brunet a été élu en remplacement de M. Albert Giguère sortant de charge. M. C. Delaire devient marguillier en charge.

A S.-Marc, M. Abraham Hill est le nouveau marguillier, et M. Alcide Bournival devient marguillier en charge en remplacement de M. Joseph Gélinas dont le terme était expiré.

Beau geste des Chevaliers de Colomb

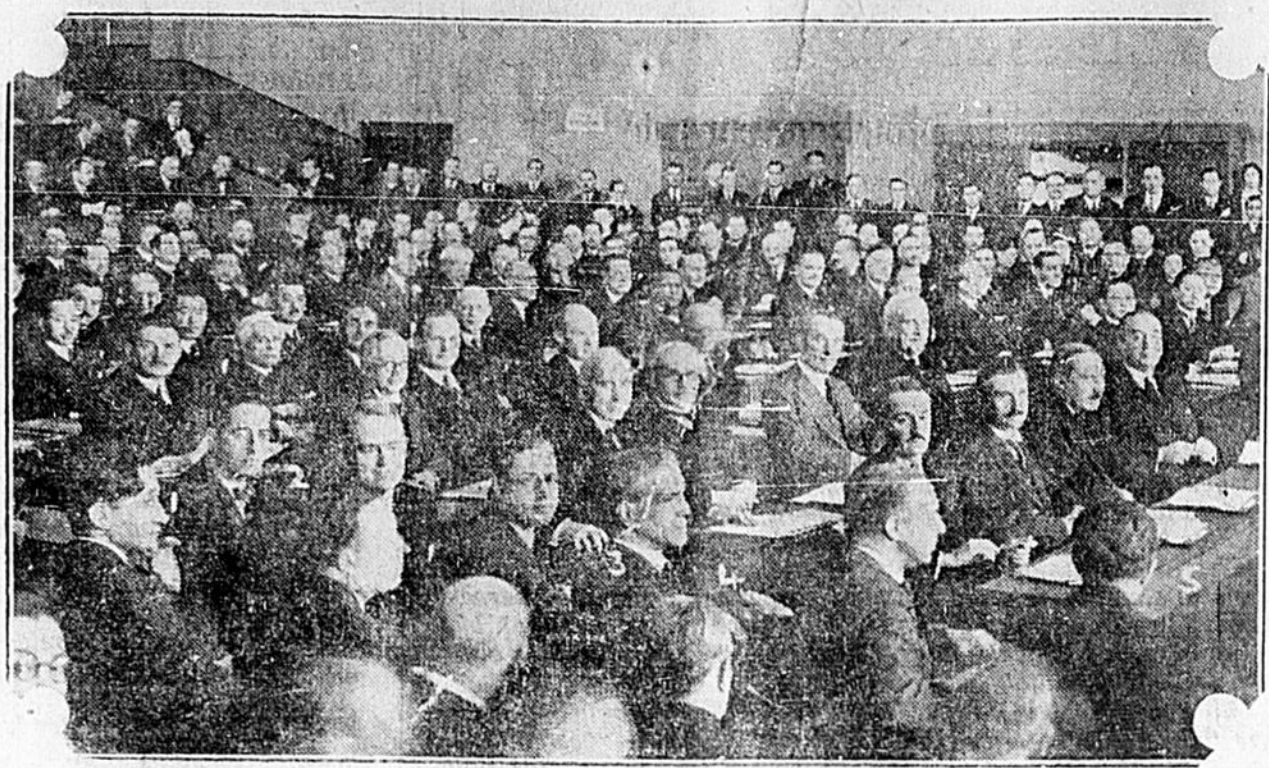
Shawinigan. — A l'occasion de la fête de Noël, nos Chevaliers de Colomb ont voulu sans bruit mais de grand cœur tout de même, semer un peu de joie et de bonheur autour d'eux en faisant parvenir des friandises à quelques-unes de nos institutions religieuses, soit l'Hôpital Ste-Thérèse, le Jardin de l'Enfance, qui dirigent les RR. SS. Dominicains du Rosaire et l'Académie S.-Bernard. En ce dernier endroit, l'initiative prise par nos Chevaliers a été le point de départ d'une très jolie fête pour les enfants pauvres de la paroisse organisée par les RR. SS. Grises de la Croix et l'Amicale des Anciennes Elèves de l'Académie, sous le patronage de M. le curé E. Tremblay.

Ce geste des Chevaliers, si modeste qu'il soit, n'en mérite pas moins d'être signalé parce qu'il est tout à leur honneur et ce qui lui donne peut-être plus de prix c'est que l'on peut dire que chaque membre du Conseil local des Chevaliers de Colomb et même quelques-uns de leurs amis y ont contribué pour une petite part.

Elections à la Chambre de Commerce.

Shawinigan. — On vient de terminer la Chambre de Commerce locale le premier tour de scrutin pour l'élection de six Directeurs en remplacement de MM. Edouard Asselin, L.-A. S.-Cyr, J.-H.-Nap. Désaulniers, N.P., P. Ferron, H.-S. Reid et D.-R. Wilson, dont le terme d'office expire ce mois-ci. Les six directeurs qui restent en fonctions pour une autre année sont MM. Edouard Arbour, J.-A. Bilodeau, E.-F. Daemen, L.-A. Leclerc, J.-A. Richard, et S.-G. S.-Arnaud.

Plusieurs membres ont obtenu un nombre égal de voix au premier tour de scrutin, de sorte que quinze noms au lieu de douze ont été soumis au second ballottage. Ces candidats sont: MM. Edouard Asselin, Alphonse Baril, J.-A. Bourassa, J.-O.-S. Brunet, L.-A. S.-Cyr, J.-H.-Nap. Désaulniers, N.P., P. Ferron, Albert Giguère, Dr J.-R. Hébert, Ros. Laliberté, Géd. Leblanc, H.-S. Reid, J.-Bte Trudel, N.-J.-A. Vermette, et D.-R. Wilson. — Les élections pour les Directeurs se termineront jeudi après-midi, 29 courant, et à 5.00 heures p.m., le même jour, sera tenue à l'Hôtel de Ville une assemblée du Bureau de Direction actuel de la Chambre de Commerce. A cette réunion, il sera procédé au dépouillement du second scrutin et les six candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de voix seront déclarés élus Directeurs de la Chambre de Commerce pour une période de deux ans. — Il est probable que dès le lendemain, vendredi, le nouveau Bureau de Direction se réunira de nouveau pour, cette fois, élire les officiers de la Chambre de Commerce pour l'année 1933. Ces officiers sont présentement MM. D.-R. Wilson,



Session extraordinaire de la Ligue des Nations. On peut voir (1) Herriot, (2) Paul Boncour, premier ministre de France, (3) Sir John Simon, (4) Ramsay Ullie MacDonald, (5) S.M. Bruce.

président; J.-H.-Nap. Désaulniers, N.P., vice-président, et L.-A. Leclerc, secrétaire-trésorier.

De belles fêtes pour les enfants pauvres

Shawinigan. — Le Jour de Noël a été véritablement un jour de fête pour les petits enfants pauvres de notre ville, particulièrement ceux des paroisses de S.-Pierre et de S.-Bernard. En effet, ce jour-là, dans l'après-midi de très jolies démonstrations avaient été organisées à leur intention; l'une eut lieu dans le sous-sol de l'église S.-Pierre et l'autre à l'Académie S.-Bernard.

A S.-Pierre, ce sont les scouts catholiques qui, sous la direction de leur actif aumônier, M. l'abbé Edm. Dubé, et avec le précieux concours de M. le curé Emile Trudel, de même que du Scoutmaster, M. Ros. Bourget, s'étaient chargés de l'organisation de la fête.

L'après-midi du haut de la chaire par M. le curé Trudel en faveur des enfants pauvres de la paroisse et même de la ville fut entendu des paroissiens de S.-Pierre qui s'empressèrent d'offrir des jouets neufs ou vieux et des friandises. Les scouts s'occupèrent de recueillir les jouets, travaillèrent avec acharnement pendant près de trois semaines à en faire des neufs avec les vieux et firent tant et si bien que le Jour de Noël ils en avaient au-delà de cinq cents à présenter.

La fête eut lieu, comme nous le disions plus haut, dans le sous-sol de l'église S.-Pierre. Près de huit cents enfants, dont un bon nombre accompagnés de leurs parents, y prirent part et y reçurent des jouets et des bonbons.

Au cours de la démonstration, qui débuta par une procession de l'Enfant-Jésus par une groupe d'élèves du couvent des Ursulines, un joli programme de chant et de déclamations fut rendu par des élèves du couvent et par les scouts.

La chorale du couvent des Ursulines chanta une belle cantate et des quatuors furent rendus par Mlles Louise et Gisèle Bertrand, Suzanne Dumont et Lina Beaulieu et par quatre fillettes représentant des bergers... ou bergères. Les scouts se firent aussi entendre dans des morceaux de chant dont les soli furent rendus par Guy Dessaulles, Jean-Paul Longval et Alban Dufresne. De touchantes déclamations furent données par Mlle Esther Deschênes et par les scouts, Guy Dessaulles, Jean-Marc Tossin, Roger Pellerin, Jean-Paul Longval et Aimé Gagné.

Le Père Noël était aussi de la fête et il se rendit très populaire en distribuant à ses petits amis, qui se pressaient anxieusement autour de lui, jouets, bonbons et fruits.

M. le curé Emile Trudel, de S.-Pierre, Son Honneur le maire et Mme Albert Giguère, M. J.-M. Bureau, commissaire de l'Association, des Scouts catholiques du diocèse des Trois-Rivières, MM. les abbés Alf. Bellemare et Edm. Dubé, vicaires à S.-Pierre, ce dernier, en outre, aumônier des scouts de S.-Pierre, les membres du Comité directeur de la troupe S.-Pierre avaient tenu à rehausser de leur présence l'éclat de cette fête qui sous tous rapports a obtenu un splendide succès.

M. l'abbé Dubé, le Scoutmaster, M. R. Bourget, et les scouts de la troupe S.-Pierre désirent remercier de tout cœur tous ceux qui les ont aidés, et particulièrement la Confédération de S.-Vincennes, de S.-Pierre, dans l'organisation de la fête de dimanche. Ils ont été très assurés de leur reconnaissance comme de celle de tous les enfants qui ont bénéficié de la générosité populaire.

A S.-Bernard, le jour de Noël, les enfants pauvres ont été orga-

nisés au tout dernier moment par les RR. SS. Grises de l'Académie S.-Bernard et l'Amicale des Anciennes de cette institution, mais pour un imprévu ce n'en fut pas moins un succès complet.

Dans la vaste salle de l'Académie, un superbe arbre de Noël avait été érigé et ses rameaux étaient chargés de friandises. Au pied de l'arbre, on voyait encore une grande quantité de sacs de bonbons et des jouets recueillis à la hâte. Sur une grande table, en face de l'arbre, des articles de lingerie destinés aux enfants et qui devaient provenir, nous nous en doutons, bien, de l'Amicale de l'Académie.

La réunion fut présidée par M. le curé E. Tremblay, de S.-Bernard, qui avait à ses côtés le Rév. Père Lamarche, O.P., la Révérendissime Supérieure de l'Académie S.-Bernard, Mlle C. Lambert, présidente de l'Amicale des Anciennes de l'Académie, MM. et Mmes L.-A. Leclerc, M. Carrière, M. Armand Duhamel, Mme F. Boivin, les religieuses de l'institution, etc.

Plusieurs centaines d'enfants, dont un certain nombre accompagnés de leurs parents, formaient une assistance fort respectable. Mlle C. Lambert, Présidente de l'Amicale, présida elle-même, avec les concours d'un groupe de demoiselles, membres également de l'Amicale de l'Académie, à la distribution des bonbons et des jouets, et c'était pour les spectateurs un spectacle vraiment émouvant que de voir la joie de ces petits auxquels la fête de Noël avait tout de même apporté un peu de bonheur. Et ce qui était consolant aussi, c'était de voir cette joie partagée par les parents visiblement touchés par cette démonstration.

Comme intermèdes, Mlle Jeanette S.-Ongé donna une touchante déclamation intitulée: "L'aumône de la Vierge", et M. L.-A. Leclerc rendit "La Vierge à la crèche", de Périllou.

La distribution terminée, Mlle Lambert procéda au tirage de nombreux articles de lingerie et de quelques articles de fantaisie qui faisaient la joie des heureux gagnants.

Nous croyons devoir mentionner ici que cette fête avait été rendue possible grâce au concours de nombreuses volontés. Les RR. SS. Grises et l'Amicale de l'Académie S.-Bernard, ont fait la grosse part du travail et ont, en outre, contribué pour leur large part en fournissant maints objets pour l'arbre de Noël. Des contributions avaient aussi été reçues des Chevaliers de Colomb et de la Ligue du Sacré-Cœur de S.-Bernard, et de tous ces éléments réunis on a pu "confectionner" pour quelques centaines d'enfants un Joyeux Noël.

M. A.-J. Meunier favorisé du sort

Shawinigan. — M. A.-J. Meunier, greffier de notre cité, a été l'heureux gagnant du mobilier Chesterfield que la Maison Jos. Drolet, Ltée, a fait tirer au sort parmi ses nombreux clients la veille de Noël.

Nous félicitons sincèrement M. Meunier de sa bonne fortune.

Concert à l'Hôpital Ste-Thérèse

Shawinigan. — La petite maîtrise de l'école du Sacré-Cœur de S.-Marc a donné, ces jours derniers, un très joli concert à l'Hôpital Ste-Thérèse. Sous la direction du Rév. Frère Léopold, les petits chanteurs ont interprété avec brio les anciens Noëls et ils ont été très applaudis par leurs auditeurs charmés. La Révérendissime Supérieure de même que tout le personnel, les malades et les vieillards de l'Hôpital Ste-Thérèse remercient de tout cœur les petits chanteurs de S.-

Marc de la très intéressante audition qu'ils leur ont donnée et qu'ils ont si bien appréciée. La petite maîtrise de l'école du Sacré-Cœur a fait là un beau geste qui a profondément touché ceux qui en ont bénéficié et qui sont heureux de leur en témoigner publiquement leur gratitude.

Notes sociales

Shawinigan. — M. Tanerède Massicotte, de cette ville, est de retour d'un voyage à Keene, New Hampshire, où il est allé assister aux funérailles de son frère M. Alfred Massicotte, décédé le 15 décembre et dont les funérailles ont eu lieu le 17 courant.

Grand'Mère

Un brillant succès couronne l'organisation du Euche annuel au profit de l'église de S.-Jean-Baptiste. Recettes nettes de plus de \$750.00.

Grand'Mère. — Le grand euche annuel organisé au profit de l'église de S.-Jean-Baptiste de Grand'Mère et qui eut lieu ces jours derniers au Manège des Zouaves a obtenu malgré la situation actuelle un brillant succès pour lequel les Organisatrices ont droit d'être fières. Les recettes nettes de l'organisation se chiffrent à un peu plus de \$750. Par le temps de crise que nous traversons, nous admettons que le résultat dépasse toutes espérances et nos gens savent se montrer généreux, et au besoin, faire tous les sacrifices lorsqu'il s'agit de supporter nos œuvres. La soirée fut patronisée par M. l'abbé H. Deschênes, curé de la paroisse de S.-Jean-Baptiste, lequel remercia chaleureusement les organisatrices, les candidates et les fillettes qui prirent part aux différents concours de popularité, de même que toute la population pour le magnifique support qu'il reçut dans cette campagne de souscription en faveur de son église. Il nota le bon esprit qui anime toute notre population lorsqu'il s'agit de supporter les bonnes œuvres même au prix de quelques sacrifices. Il remercia particulièrement Mmes Emile Boisvert et Edouard Denoncourt, organisatrices de la soirée pour leur magnifique travail, il remercia également les demoiselles Colombienne Lamy, Claire Thibaut et Noëlla Lahaie pour les succès qu'elles ont remportés comme candidates et pour particulièrement le beau travail des toutes petites qui prirent part au concours des poupées pour les recettes vraiment surprenantes qu'elles accumulèrent par centaines à leur travail continu, puis présenta à chacune un magnifique cadeau en reconnaissance de leur travail.

Mme Emile Boisvert choisit un magnifique cadeau don de M. Dostaler et Mme Edouard Denoncourt, don de M. Magasin Zéphirin Lambert. Mlle Colombienne Lamy choisit un superbe cadeau, don de Mlle Yvette Lafrenière; Mlle Claire Thibaut, un cadeau, don de M. et Mme Jos. Larue, et Mlle Noëlla Lahaie d'un d'une paroissienne. Aux six fillettes qui prirent part au concours des poupées, il leur fut décerné chacune une magnifique poupée des mieux habillées. Les Candidates. — Mlle Colombienne Lamy se classa première chez les candidates avec un montant de \$217.10. Mlle Claire Thibaut, comme deuxième avec \$132.95 et Mlle Noëlla Lahaie, en troisième position avec un montant de \$54.00.

Chez les toutes petites, Mlle Huguette Bordeleau obtint la première position avec \$40.95, 2ème

Mlle Hélène Boisvert, \$36.25; 3ème Mlle Louise Lavergne, \$33.93; 4ème Mlle Violette Dorais, \$28.07; 5e Mlle Madeleine Larue, 20.63; et 6e Mlle Madeleine Villeneuve, 18.54 pour ce seul concours des poupées.

Des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs des cartes, tous dons de généreux paroissiens et citoyens de cette ville.

M. Frank Gauthier avait chargé des rafles et des ventes à l'enchère et comme toujours il sut s'acquitter avec succès de cette tâche ingrate. Une orchestre composée d'artistes locaux fit avec succès les frais de la musique au cours de la soirée, elle se composait de MM. Lionel et Elphège Fréchette, Georges Matteau, Roger S.-Pierre, J.-Paul Rancourt, Roch Desbiens, Marie-Jeanne et Eliane Thibaut. Le gagnant de la grande raffle du \$5.00 en or fut Mme J.-A. Bardsley, autrefois de cette ville et résident actuellement à Trois-Rivières. Les généreux souscripteurs en art pour le succès de l'organisation furent: MM. le curé H. Deschênes, de S.-Jean-Baptiste, les Institutrices de l'Ecole de S.-Jean-Baptiste; M. J.-A. Bernier, gérant de la cité de Grand'Mère; Mme Louis Beaulieu, MM. Léo Dugal, Liguori Denoncourt, Jos. Deshaies, les Tertiaires de Grand'Mère, Lucien Garceau, Eugène Raiche, Joseph Neault, Isidore Fautin, Edouard Denoncourt, Edouard Boisvert, Uldéric Mailloux, C.-J.-A. Comeau, Fabien Jacques, MM. et Mmes Art. Jacques et L. J. Dostaler.

Les prix furent distribués comme suit: Prix pour Dames: Mlle Rachel Cossotte, don de Mme Henri Larue, Mme Opésime Carle, don de M. Hermès Boisvert; Mme William Babié don de Mme Alfred Pratte; Mme Origène Lavergne, don de Mme Hector Matteau; Mlle Florence Déziel, don de M. J.-A. Lacombe; Mme Julien Gervais don du Magasin Rembert; Mme Donat Villeneuve don de Mme Jos. Larue; Mme Fernand Faudrier don de la Pharmacie Farnon; Mlle Marie-Anne Girard don d'un perruquier; Mme Pierre Thivierge, don de M. Nezière Rierd; Mme Octave Gervais don d'une paroissienne; Mme Wilfrid Rivard don de M. Alphonse Hurd; Mlle Laura Rechette don d'une paroissienne; Mme Adam Garceau don de Mme Adolphe Allard; Mlle Gisèle Matteau don de Mme Nepoléon Lemay; Mme Armand Grenier don de Mlle Marie-Ange Riard; Mlle Rose Meunier don de Mme Art. Brachard; Mlle Jeanette Desaulniers don de M. Ch. Ed. Renaud; Mlle Gisèle Beucher don de M. Médéric S.-Arnaud; Mme Amable Boisjolic, don de M. Adolphe Paquin; Mme Donias Lavergne, don de M. J.-H. Sansfaçon; Mme Henri Boule don de M. J.-A. Lambert; Mlle Eliane Thibaut don de M. Léon Beaumier et Mlle Marie-Jeanne Thibaut, don d'une paroissienne.

Prix des messieurs: M. Léo Gagnon don de M. J.-A. Crête, M.P.P.; M. Paul Côté don de Mlle Marie Larue; M. Maurice Deschênes don de Mme W. Garceau; M. Sylvio Boudreau don de M. J.-A. Crête; M. Arthur Beaulieu, don de M. Arsène Langevin; M. Maurice Boisvert, don de M. J.-A. Crête, M.P.P.; M. Jos. Auger, don d'une paroissienne; M. Alfred Boisvert, don du Magasin Mercus Hannu; M. Lucien Villeneuve, don de M. Eugène Berthiaume; M. J.-A. Lacombe don de M. Wilbrod Garceau; M. Henri Gélinas, don de M. Athanasie Boisvert; M. Alcide Boudreau don de Mme Rosaire Gélinas; M. Léo Renaud don du magasin S.-C. Abord; M. Jean-Louis Beaudoin, don de M. J.-A. Grenier; M. Adolphe Langevin don de M. J.-A. Crête, M.P.P.; M. Albert S.-Hilaire, don de M. W. Faquet; M. Elie Calille, don du Magasin F.-W. Woolworth; M. Arthur Arseneault, don du Magasin Woolworth; M. Evariste Pafard, don du magasin Philippe Hanna; M. Antonio Morin, don de Mme Ovila Ricard.

Prix de présence: Mlle Claire Gaudet don de Mme Amédée Pellerin; Mlle Rose Gingras don de Mlle Thérèse Dostaler; Mlle Mirelle Coriveau don du magasin Roy & Nicole; Mlle Arsène Berthiaume don de Mlle Cécile Larue; Mlle Blanche Desaulniers, don de M. Wilbrod Dorais; Mlle Marguerite Boisvert, don de M. Irénée Lahaie; M. Martial Milette don d'une paroissienne; M. E. Quessel don de la Pharmacie Guibord; M. Lucien Lépine don de Mme Jos. Bouthillier; M. Aladin Flageole don d'un paroissien; M. Jos. Gagnon, don du magasin Adolphe Calille; M. Arthur Trahan, don de M. Jos. Carbonneau; M. J.-A. Crête, M.P.P.; don de M. Wilbray Fellerin; Parmi les généreux donateurs de cadeaux qui furent rafles ou vendus à l'enchère nous mentionnerons: MM. Donat Boisvert, Henri Thérien, Mme Amédée Pellerin, la

Révérendissime Supérieure du Pensionnat des Ursulines de Grand'Mère; M. et Mme Emery Soucy; Mme Isaie Jauron, M. Isaie Villeneuve, M. Ovila Bourassa, M. E. avec \$0.12, formant un total de \$186.54 pour ce seul concours des poupées. Des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs des cartes, tous dons de généreux paroissiens et citoyens de cette ville. M. Frank Gauthier avait chargé des rafles et des ventes à l'enchère et comme toujours il sut s'acquitter avec succès de cette tâche ingrate. Une orchestre composée d'artistes locaux fit avec succès les frais de la musique au cours de la soirée, elle se composait de MM. Lionel et Elphège Fréchette, Georges Matteau, Roger S.-Pierre, J.-Paul Rancourt, Roch Desbiens, Marie-Jeanne et Eliane Thibaut. Le gagnant de la grande raffle du \$5.00 en or fut Mme J.-A. Bardsley, autrefois de cette ville et résident actuellement à Trois-Rivières. Les généreux souscripteurs en art pour le succès de l'organisation furent: MM. le curé H. Deschênes, de S.-Jean-Baptiste, les Institutrices de l'Ecole de S.-Jean-Baptiste; M. J.-A. Bernier, gérant de la cité de Grand'Mère; Mme Louis Beaulieu, MM. Léo Dugal, Liguori Denoncourt, Jos. Deshaies, les Tertiaires de Grand'Mère, Lucien Garceau, Eugène Raiche, Joseph Neault, Isidore Fautin, Edouard Denoncourt, Edouard Boisvert, Uldéric Mailloux, C.-J.-A. Comeau, Fabien Jacques, MM. et Mmes Art. Jacques et L. J. Dostaler.

Noël sous la pluie

Grand'Mère. — Une pluie torrentielle s'est abattue sur notre ville la veille et durant toute la journée de Noël enlevant quelque peu de gaieté à cette belle fête.

La Messe de Minuit dans nos églises

Grand'Mère. — Malgré l'incélément de la température une foule nombreuse et recueillie assista à la Messe de Minuit dans nos deux églises paroissiales. A S.-Paul la messe de minuit fut chantée par M. l'abbé Paul-Emile Doyon, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, et enfant de cette paroisse, assisté de MM. les abbés Alphonse Gonzague et Jean Robert comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Léonce Panneton, vicaire à S.-Paul. La chorale de S.-Paul de Grand'Mère sous la direction de M. Roger Deshaies, maître de chapelle, exécuta avec maîtrise la Messe à trois voix, en Fa, de Dietrich. La chorale des enfants du Collège s'unit à celle de S.-Paul pour former un chœur puissant de 80 voix. Le Minuit Christiens, d'Adam, fut rendu par M. Adolphe Langevin. La chorale exécuta également l'Adeste Fideles harmonisée à quatre voix égales et le Graduel, a capella, bourdon à trois voix d'hommes. On y chanta également à la messe de l'Aurore les vieux cantiques de Noël harmonisés à 4 voix mixtes. M. le Prof. J.-N. Leclerc, organiste exécuta deux fort jolis morceaux d'orgue comme Entrée et Sortie.

A l'église S.-Jean-Baptiste la chorale, sous la direction de M. Alphonse Matteau, exécuta pieusement la messe harmonisée de G. Alain, à deux voix. La Chorale rendit également l'Adeste Fideles en parties et à la Messe de l'Aurore on chanta les vieux airs de Noël avec soli par MM. Wilbrod Dorais, Léo Dugal, Jeffrey Désilets et Alphonse Matteau. La messe de minuit fut chantée par M. l'abbé H. Deschênes, curé. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Camirand, du Séminaire des Trois-Rivières.

Un congé à la Laurentide Co.

Grand'Mère. — Les usines de la Laurentide Co., de cette ville sont fermées depuis la veille de Noël jusqu'au 3 janvier prochain.

Epidémie de grippe

Grand'Mère. — Une véritable épidémie de grippe sévit actuellement à l'état aiguë dans notre ville. Les cas sont nombreux, mais heureusement que la maladie paraît plutôt bénigne et n'est aucunement dangereuse.

Nouveaux marguilliers

Grand'Mère. — M. Joseph Bellemare a été élu à l'unanimité marguillier à S.-Paul de Grand'Mère, en remplacement de M. Louis Trépanier sortant de charge.

A S.-Jean-Baptiste de Grand'Mère, M. Isidore Paquin fut élu marguillier en remplacement de M. Flavien Jacques sortant de charge.

Maison entièrement détruite par l'incendie

Grand'Mère. — Au cours de la nuit de Noël un incendie dont on ignore la cause consuma totalement la propriété de M. H.-M. S.-Cyr, située sur le chemin S.-Louis, dans la municipalité de Ste-Flore. Les flammes se propagèrent également au poulailler appartenant à M. Eusèbe Poulin qu'elles consumèrent entièrement. On eut cependant le temps de faire évacuer le dit poulailler et sauver les volailles. Les pertes sont assez considérables.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Secrétariat général de l'U.C.C.

Les Radio-Causeries de l'U.C.C.

Voici que chaque jour l'U.C.C. irradie une causerie au poste C.K.A.C. de Montréal, entre une heure moins quart et une heure. Cette initiative est certes intéressante et à plus d'un point de vue. Qui donc a écrit :

« Ces causeries agricoles quotidiennes auront pour effet de créer entre les agriculteurs et les autres classes des liens de sympathie dont les bons résultats seront d'un p. x inestimable pour la population toute entière. Nul doute qu'elles contribueront grandement à faire aimer davantage la vie champêtre et à stimuler, en même temps que l'attachement au sol chez les ruraux, le mouvement de retour à la terre chez les citadins qui aspirent à prendre ou à reprendre rang dans la région des artisans du sol ».

Ces radio-causeries rappellent chaque jour à nos cultivateurs que les officiers de leur association professionnelle travaillent au succès de leur cause et des grands principes du syndicalisme catholique; elles sont pour nos citadins aux écoutes, un gage de la profonde sympathie et de la confraternelle amitié que leur gardent nos ruraux. Le microphone devient ainsi un point de contact permanent entre nos ruraux et nos urbains, lesquels vont ainsi se mieux connaître...

Pour ceux qui pensent à s'établir sur la terre, ces causeries sont, en même temps qu'une leçon, un puissant appel à réintégrer la ferme abandonnée. Le radio est une chaire qui convainc et une école qui instruit. En outre d'informer le retour à la terre, ces causeries ne peuvent qu'inciter à s'occuper à l'avance de leur avenir, à mieux apprécier le rôle de la terre, à mieux connaître les avantages et les inconvénients de la vie rurale, à noblesse, ses avantages, son importance familiale et nationale.

Le souci évident et quotidien des auteurs de ces causeries est d'être à la page, d'intéresser par des sujets variés, tous d'actualité, susceptibles, pour la masse des auditeurs, de se traduire en applications immédiatement réalisables.

On a sûrement noté que ces causeries illustrent et complètent les cours agricoles par correspondance que l'U.C.C. organise chez nous depuis quelques années. Ces deux initiatives, cours à domicile et radio-causeries, se marient harmonieusement et s'appuyant, celles-ci sur ceux-là, transportent l'Ecole chez nos gens, à leur domicile, contribuant ainsi puissamment à la vulgarisation d'une bonne technique professionnelle.

Presque toujours ces causeries sont données par un terrien de souche authentique, encore intéressé directement au rendement de ses champs et de ses bêtes. car, vous l'avez remarqué, il est question de planter nos vaches, de drainer nos champs, de nourrir nos poules, etc. etc. tout cela étant dit du ton habituel qui parle de son exploitation à ses voisins. C'est bien ainsi que l'on gagne la confiance de ses auditeurs et que l'on sème le bon grain en une terre fertile.

C'est ainsi, à l'avenir, nous annonçons, qu'il y aura, chaque mois, une causerie intitulée : « Les Conseils du mois », alors que l'on passera en revue ce qu'il convient de faire, au cours des semaines qui suivent, à l'étable, à l'écurie, à la porcherie, à la tagerie, au poulailler, aux champs, au potager, au rucher, etc.

Chaque mardi, les différentes leçons du Cours par correspondance d'Economie rurale de l'U.C.C. sont commentées avec soin, ceci permettant à tous les auditeurs de saisir comment s'organise une ferme, comment s'établissent les marchés du cultivateur, enfin comment fonctionnent ses différents services professionnels.

Chaque mercredi la causerie porte sur les activités et les initiatives si diverses de l'U.C.C. C'est ainsi qu'il est donné aux auditeurs de ces causeries de connaître et d'apprécier le nouveau président de cette association, M. Albert Rioux et le dévoué secrétaire général de l'U.C.C., le R. P. Léon Lebel, S.J.

Chaque jeudi une chronique hebdomadaire de la presse et de l'actualité agricole relate les événements ruraux notables et les principaux articles parus au cours des huit jours précédents.

Chaque vendredi un technicien ou un économiste, invité par l'U.C.C., traite d'une spécialité rurale, souvent c'est alors le rédacteur de la Terre de Chez Nous, M. R.-M. Pucet, que l'on a l'avantage d'entendre.

Chaque jour, à la suite des causeries, on a l'excellente idée de fournir la bibliographie distribuée gratuitement par les Gouvernements d'Ottawa et de Québec. C'est ainsi que les radio-causeries de l'U.C.C., par leur caractère éminemment pratique et leur haute actualité s'imposent à l'attention de tous les auditeurs de la radio.

La présente crise économique passera comme bien d'autres ont passé. Il s'agit pour nous tous, urbains comme ruraux, de tenir le temps de la crise pour être en état, celle-ci finie, de reconquérir une aisance qui actuellement disparaît de jour en jour chez chacun de nous, lorsque, chez nombre d'entre nous, elle n'a pas fait place à la gêne ou même, parfois, à la faillite.

Quoi qu'il en soit de ces épreuves, il n'y a pas lieu, pour nos agriculteurs, de se décourager, mais plutôt d'essayer à produire ce qui se vend le moins mal, par exemple, le porc à lard gras, — ce qui est une façon, en temps de dépression, d'organiser une production économique. Les causeries de l'U.C.C. contribuent à ce succès relatif et sont destinées à devenir un puissant médium d'instruction agricole.

Programme des causeries agricoles de l'U.C.C. sous les auspices du Poste C.K.A.C. chaque jour, à 12.45 heures p.m.

3 janvier M. Paul Boucher
Commentaires sur la 9ème leçon du Cours d'Economie rurale (103)

4 janvier M. R.-M. Pucet
L'Achat des Produits de Chez Nous (104)

5 janvier M. Paul Boucher
Conseils du mois de janvier (105)

7 janvier M. Paul Boucher
Avantages et Inconvénients de la vie rurale (106)

9 janvier M. Paul Boucher
Consommations du ménage (107)

10 janvier M. Paul Boucher
Commentaires sur la 10ème leçon du Cours d'Economie rurale (108)

11 janvier M. Albert Rioux
La session provinciale et l'agriculture (109)

12 janvier M. Paul Boucher
La culture des légumineuses (110)

13 janvier M. R.-M. Pucet
Les requêtes de l'U.C.C. (111)

14 janvier M. Paul Boucher
La complexité des problèmes du cultivateur (112)

Donnons une ration bien équilibrée

Ce n'est pas avec du grain seul que l'on peut bien développer un cochon; pour obtenir un animal du type à bacon select, il est essentiel de donner une ration bien équilibrée. Ce bon équilibre de la ration est même l'une des choses les plus importantes dans l'alimentation des porcs, et sur laquelle il convient d'appeler tout spécialement l'attention.

Les grains ne manquent pas actuellement dans bien des parties du Canada et spécialement dans les provinces des Prairies. Les grainières regorgent de grain bon marché pour lequel on ne trouve pas d'acheteurs et qui, pourtant, peut donner un très bon revenu lorsqu'on le distribue aux bestiaux. Mais comme nous disions plus haut, on obtient rarement des produits satisfaisants lorsqu'on donne des grains seuls. Il faut, pour bien faire, ajouter une nourriture riche en protéine afin d'équilibrer la ration.

De tous ces aliments protéiques que l'on peut ajouter à la ration, aucun ne vaut le lait écrémé ou le lait de beurre. En fait, c'est l'aliment idéal. Ce n'est pas sur toutes les fermes, cependant, que l'on trouve du lait écrémé ou du lait de beurre, mais il y a d'autres aliments protéiques également bons. Nous avons, par exemple, le « tankage » que l'on peut appeler « déchets d'abattoir » ou « viande cuite », qui est un sous-produit de l'industrie des salaisons et avec lequel on obtient un très bon type de porc. Ce tankage que l'on peut se procurer actuellement au prix coûtant ou à peu près constitue un supplément protéique idéal pour l'alimentation des porcs.

La baisse des cours des

La demande des cochets approuvés grandit toujours

Les rapports que les propagandistes en industrie avicole transmettent au bureau-chef à Ottawa fournissent des indications intéressantes sur le fonctionnement du service de distribution de cochets, organisé par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Nous y voyons que l'on profite de plus en plus des avantages de cette offre. Le rapport de la vente de cochets approuvés sous ce système pendant la semaine finissant le 26 novembre, dans l'Ontario, est d'une lecture intéressante sous ce rapport: il s'est vendu au total 277 coqs pour un montant total de \$990.50, soit une moyenne d'environ \$3.50 par oiseau. Un fait intéressant à noter également c'est que ces ventes comprennent un groupe de 100 oiseaux, un de 75, un de 40 et quatre autres de 10 ou plus, et sur tous ces groupes, le Ministère conformément, aux termes du service de distribution, paie les frais de transport jusqu'à destination. Sur le groupe total de 277 coqs appelé à bénéfi-

La Situation Financière au Canada par la Banque Canadienne Nationale

Le Commerce extérieur

La valeur des échanges du Canada pendant la période de douze mois terminée fin octobre dernier, s'est élevée, en chiffres ronds, à 998 millions de dollars, à rapprocher de 1.325 millions pendant les douze mois précédents. Nos importations ont diminué de 205 millions et nos exportations, de 122 millions, de sorte que la dernière période se solde par une balance favorable de 52 millions, tandis que la première avait laissé un solde déficitaire de 31 millions. Malgré la réduction en valeur qu'il a subie dans l'ensemble, notre commerce avec nos deux principaux échangeurs accuse une amélioration relative. Au Royaume-Uni, nos achats ont fléchi de 26 millions et nos ventes ont augmenté de 2 millions environ. Aux Etats-Unis, nos achats ont décliné de 146 millions et nos ventes, de 97 millions. Dans le premier cas, notre excédent d'exportations a été porté de 58 à 86 millions; dans le second cas, notre excédent d'importations a été ramené de 141 à 92 millions.

La dépréciation de notre dollar à New-York aurait dû stimuler nos exportations vers les Etats-Unis, puisqu'elle réduit d'autant les prix des produits canadiens destinés à ce marché. Or, pendant la période de douze mois terminée le 31 octobre 1931, bien que le dollar canadien se maintint au pair ou à peu près, la valeur de nos ventes aux Etats-Unis s'élevait à 283 millions, tandis qu'au cours des douze mois suivants, pendant lesquels notre change était déprimé, nos exportations ne se sont chiffrées que par 186 millions. Cette constatation fera-t-elle réfléchir nos inflationnistes qui s'imaginent qu'il suffit, pour activer le commerce d'exportation, de dévaloriser la monnaie? L'avantage qu'un pays exportateur trouve dans la dépréciation de son change est d'autant plus éphémère que les marchés menacés d'une concurrence inégale ne tardent pas à se protéger au moyen de tarifs douaniers compensateurs.

Les Dettes de guerre

Les dettes de guerre intéressent le Canada à cause de l'influence qu'elles exercent sur l'économie mondiale et le commerce international. On a pu mesurer cette influence aux perturbations financières et économiques qu'ont provoquées l'annonce de l'échéance du 15 décembre et l'échange des notes diplomatiques que l'on connaît entre les Etats-Unis d'une part, le Royaume-Uni et la France d'autre part. Avant même qu'il fût possible de prévoir la décision du gouvernement britannique, les marchés manifestèrent une grande nervosité. Des obligations n'ayant rien de commun avec les dettes de guerre subirent de brusques fluctuations. La baisse des cours des

cier de l'offre de remboursement de \$1.25 sur le prix d'achat, les acheteurs ont droit, sous les dispositions de ce service, à un remboursement total de \$946.25. On peut se procurer des cochets approuvés source système chez tous les éleveurs qui sont inscrits sous les régimes fédéraux du contrôle de la ponte ou de l'enregistrement. On peut obtenir leurs noms en écrivant au propagandiste fédéral en industrie avicole de la province où l'on réside.

Les horticulteurs de l'Ontario se réunissent en février

A une réunion des directeurs de l'Association d'Horticulture de l'Ontario, les dispositions nécessaires ont été prises pour tenir la convention annuelle de la société à l'Hôtel King Edward, Toronto, les 9 et 10 février. On prépare actuellement un programme très complet pour le soumettre à la discussion, et l'on compte que cette réunion donnera un nouvel essor à l'horticulture.

L'Association est déjà intervenue utilement et activement dans la campagne d'embellissement du Canada, qui a été lancée par le Conseil Canadien d'Horticulture. Cette phase des travaux sera encore l'objet d'une attention spéciale cette année. Les conférenciers à la convention annuelle seront les suivants: W.-E. Marshall, de New-York; Professeur A.-H. Tomlinson, de Guelph; Mme Jeannette Leader, J.-B. Spencer, B.S.A., d'Ottawa; Professeur Mc Clement, de l'Université Queen's, Kingston; F.-J. Skinner, M.L.A., Gananoque; J.-P. Clark, et autres.

quatre principaux produits agricoles des Etats-Unis — mais, blé, coton, avoine — prit des proportions telles que, d'après les calculs du Wall Street Journal, elle réduisait à un moment donné de plus de 211 millions de dollars la valeur des récoltes de cette année.

Il ne s'agissait pourtant que d'échéances bien modestes — 125 millions de dollars environ — au regard de la somme des dettes de guerre. Qui se rappelle, à part les créanciers et les débiteurs, l'ordre de grandeur de ces dettes? Depuis 1914, le gouvernement des Etats-Unis a consenti à vingt nations des avances excédant dix milliards de dollars. Un peu plus des deux tiers de ces prêts ont été faits pendant la guerre, le reste après l'armistice. La Grande-Bretagne, qui en repassa une partie à d'autres alliés, en reçut à peu près 41 pour cent. La question des dettes resta en suspens jusqu'en 1922. A cette époque, la commission dite de la dette étrangère établit le compte de chaque pays débiteur des Etats-Unis. Elle fixa le chiffre global de la dette à 22.188 millions de dollars, dont 11.565 millions de principal et 10.623 millions d'intérêts. Ces engagements avaient été contractés au moment où les produits dont ils expriment la valeur se vendaient à des prix excessifs. Les sommes à rembourser aujourd'hui ne sont donc plus en rapport avec les sommes avancées naguère. La crise économique mondiale réduit considérablement, du reste, la capacité de paiement des débiteurs. Mais il y a plus. Depuis une dizaine d'années, les pays débiteurs des Etats-Unis ont versé à ceux-ci environ 25 pour cent de la somme qu'ils leur avaient empruntée à l'origine; mais, comme ces 25 pour cent ne sont même pas l'équivalent des intérêts courants, leur dette primitive, à l'exclusion des intérêts, s'est accrue de 500 millions. Ainsi, malgré l'effort qu'ils font depuis deux lustres pour alléger leurs obligations envers leur créancier, ils sont de plus en plus obérés.

Les débiteurs des Etats-Unis sont-ils en mesure de maintenir cet effort, d'ailleurs stérile? Il est vrai que, pendant cinq ou six ans, les versements qu'ils effectuaient à Washington n'ont pas empêché le commerce international de se développer. Les Etats-Unis, notamment, vendaient beaucoup plus à l'Europe, mais ils lui prétaient encore davantage, et le produit des emprunts servait à la fois à solder les excédents d'exportations et à faire les fonds des paiements au compte des dettes de guerre. Mais les nations européennes, empruntant dans l'ensemble beaucoup plus qu'elles ne remboursaient, s'enlaidissaient de plus en plus envers l'Amérique. Cet état de choses durera aussi longtemps que les Etats-Unis continueront à faire des avances. Seulement, lorsque la vague de spéculation de 1928-29 drainera et engloutira d'énormes capitaux

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA
VUE, diplômé de l'Institut
K.C.H.O.S., Kansas City,
Mo. Licencié et Diplômé
de la A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU
CANADIAN PACIFIC
SPECIALITE
Maux de tête — Yeux
croches redressés sans opé-
ration.

Livraison Immédiate de
tout ouvrage. Consulta-
tions: lundi, mardi, mer-
credi et jeudi 9 a. m. à 6
p. m., vendredi et samedi
de 9 a. m. à 9 p. m.

1008 St-Maurice, Tél. 965

A. D. Gascon
Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St-François-Xavier
Tél. 266

4-a Alexandre Tél. 401
(voisin Edifice Ameau)
Dr C. BARIBEAU,
B. A., M. D.
Ex-élève des hôp. de Paris
Ex-interne de l'hôpital
Notre-Dame.
Spécialité: Chirurgie gé-
nérale, appareil urinaire.
Consultations: 1.30 à 4 p. m.
Le soir: 7 à 8 hres.
Visites à domicile sur
appel.

J.-J. Asselin,
Ernest-L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Edifice Ameau, 6e étage,
Téléphone: 963

Tél.: Bureau 658
Résid. 2274
Dr J.-H. BELAND
Chirurgien-Dentiste
(En face du Marché)
26 Des Forges.
Heures de Bureau:
9 à 5 hres.
Soir: 7 à 8 hres les lundi,
mercredi, vendredi.
Spécialité: DENTIERS.

56, Ave Laviolette Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES
Chirurgie des organes gé-
nito-urinaires, du sys-
tème osseux et du tube
digestif.
Consultations:
Au bureau: 2 à 4 hres et
7 à 8 hres p.m.
A domicile sur rendez-vous.

Téléphone: 328 et 329
ROGER BISSON
Avocat et Procureur
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle Notre-Dame et
Alexandre
TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS, LANGLOIS
& LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de
faillite. Règlement entre
débiteurs et créanciers.
Perception et achat de
comptes. 35 ans d'expé-
rience à votre service.
Edifice Ameau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règle-
ments de faillites et de
successions. Examens de
titres, difficultés commer-
ciales. Collection, etc.
Bureau: 36, rue Alexandre
Tél. Bell 491, 3-Rivières

Tél. 233
Chs. Bourgeois
B.A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
aux Hôpitaux Cooke
et St-Joseph
Maladies des yeux, des
oreilles, du nez et de la
gorge.
Heures de consultations:
3 à 12 heures a.m.
1 à 5 heures p.m.
7 à 8 heures p.m.
58 Royale, coin Plaisante
Tél. — 1425

Jules Caron
Architecte
30, rue Bonaventure,
Tél. 726
Les Trois-Rivières

Tél. 401 Heures de Bureau:
10 à 12 — 2 à 5 — 7 à 8
tous les soirs.
SPECIALISTE
Pour les maladies des yeux,
oreilles, nez et la gorge.
Dr BENOIT JACOB, M.D.
Ex-assistant à la clinique Na-
tionale Ophtalmologique des
Quinze-Vingts, Paris, ex-élève
à l'hôpital Baudouin, Paris,
ex-interne de l'hôp. Normand
& Cross.
4a Alexandre, Trois-Rivières

Tél. .055
Jean-Marie Bureau
B.L., LL.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières

Tél. 930 Casier Postal 310
Bureau, Bigné, Gouin, Girard &
Provencher, Avocats
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigné, C.R.
Georges Gouin, C.R.
Léon Girard, LL.L.
Raoul Provencher, B.L.
110, rue Des Forges,
Edifice Power
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 35
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Dépositaire du greffe du
notaire L.-Philippe Mer-
cier.
25 Alexandre, 3-Rivières
Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

Casier Postal 556—Tél.235
J.-A. Lemire, L.L.L.
Notaire
Argent à prêter. Examen
de titres. Règlement et
administration de succes-
sions, etc.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Tél. 2114-m
Joseph Barnard
Avocat
540, rue Des Forges

Excellent rapport annuel de la Banque Royale du Canada

L'actif total est à \$765,512,920. — L'actif liquide compte pour \$355,929,912 ou 52.26 pour cent du passif vis-à-vis le public. — Une somme de \$164,630,724 représente l'argent en mains soit 24 pour cent du passif vis-à-vis le public. — Les dépôts d'épargne bien maintenus.

Le rapport annuel que la Banque Royale du Canada adresse à ses actionnaires établit une fois de plus la façon satisfaisante dont les principales institutions financières au Canada ont su triompher des difficultés. Chaque item du rapport établit clairement la solide situation de la banque. Par suite de la diminution des affaires dans le domaine industriel et commercial il y a eu un fléchissement des prêts commerciaux et une augmentation de l'actif liquide. Dans ce dernier cas c'est une augmentation marquée sur l'an dernier qu'il faut enregistrer puisque cet actif liquide équivalait maintenant à 52.86% du passif vis-à-vis le public. Dans cet actif liquide est compris l'argent en mains soit plus de 24% du passif vis-à-vis le public. Les dépôts d'épargne, surtout lorsqu'on tient compte des importants emprunts du gouvernement fédéral lancés cette année, se sont bien maintenus. Les recettes, par suite, de la diminution des affaires par tout le pays, ont diminué quelque peu mais elles ont été amplement suffisantes pour couvrir le dividende et les appropriations ordinaires.

Solide position liquide.

Le rapport, qui couvre cette période de 12 mois au 30 novembre, indique que l'actif est à \$765,512,920. Sur ce montant total on compte une somme de \$355,929,912 qui représente l'actif liquide soit 52.86% de tout le passif vis-à-vis le public. L'argent en mains représente \$164,630,724 — c'est une caractéristique du rapport — soit plus de 24% du passif vis-à-vis le public.

Les titres des gouvernements fédéral et provinciaux se totalisent à \$89,448,844 contre \$83,473,038 à la fin de l'exercice précédent. Les titres municipaux canadiens et anglais, les titres publics étrangers et coloniaux se totalisent à \$26,750,444 contre \$24,641,816.

Les prêts, par suite des conditions qui ont existé, ont fléchi sensiblement sur l'an dernier. Les prêts commerciaux se totalisent maintenant à \$360,562,286 contre \$419,345,043 tandis que les prêts à vue au Canada ne sont plus qu'à \$28,951,263 contre \$39,137,268 et les prêts à vue en dehors du Canada

Contre l'Admission des enfants au Cinéma

RESOLUTION

Considérant qu'il se fait actuellement des démarches pour faire amender la Loi du cinéma de façon à permettre de nouveau l'admission des enfants de moins de seize ans dans les théâtres de vues animées.

Considérant qu'à la suite du drame du Laurier Palace, les théâtres cinématographiques étaient interdits aux enfants de moins de seize ans, par un amendement à la loi. Et, que du propre témoignage du Juge enquêteur, c'est peut-être la question sur laquelle l'unanimité s'est faite alors le plus facilement.

Considérant que toutes les sociétés et tous les corps organisés qui ont été interrogés alors ont demandé avec instance l'interdiction, sans restriction, des théâtres cinématographiques aux enfants de moins de seize ans. Cette interdiction était basée sur des raisons d'ordre physique, intellectuel et moral. Ce qui était alors une vérité éblouissante ne peut pas, après si peu d'années, avoir perdu de son évidence.

Il est donc résolu et adopté par l'ensemble, que le Conseil Central des Syndicats Ouvriers Nationaux Catholiques des Trois-Rivières, d'accord avec les pères de famille qui ont fait valoir, à cette occasion, leurs sentiments avec une telle ampleur, proteste énergiquement contre les tentatives faites actuellement pour en venir à ce qui était avant l'amendement. Il demande le maintien du STATU QUO et il demande avec instance que l'on fasse appliquer énergiquement la Loi, telle qu'amendée.

Signé:
Narcisse Arcand,
Président.
Emile Tellier,
Secrétaire.

Les Trois-Rivières
le 28 décembre 1932

Résolution contre l'admission des Enfants au Cinéma

La Société St-Vincent de Paul apprend avec étonnement les démarches actuellement faites pour amender la Loi du cinéma de façon à permettre de nouveau l'admission des enfants de moins de seize ans dans les théâtres de vues animées.

A la suite d'une enquête sur le drame du Laurier Palace, les théâtres cinématographiques étaient interdits aux enfants de moins de seize ans, par un amendement à la loi. Du propre témoignage du Juge enquêteur, c'est peut-être la question sur laquelle l'unanimité s'est faite alors le plus facilement.

A peu près toutes les sociétés et tous les corps organisés qui ont été interrogés alors ont demandé avec instance l'interdiction, sans restriction, des théâtres cinématographiques aux enfants de moins de seize ans. Cette interdiction était basée sur des raisons d'ordre physique, intellectuel et moral. Ce qui était alors une vérité éblouissante ne peut pas, après si peu d'années, avoir perdu de son évidence.

Aussi, la société St-Vincent de Paul, d'accord avec les pères de famille qui ont fait valoir, à cette occasion, leurs sentiments avec une telle ampleur, proteste énergiquement contre les tentatives faites actuellement pour en venir à ce qui était avant l'amendement. Il demande le maintien du STATU QUO et il demande avec instance que l'on fasse appliquer énergiquement la loi, telle qu'amendée.

Vos très obligés,
La Société ST VINCENT DE PAUL.
(Conférence St Ursule.)
Benj. Thibault,
Président.
A. Therrien.

Attendu que des demandes sont faites pour faire amender la Loi du cinéma;
Attendu qu'à la suite de l'enquête sur le drame du Laurier Palace, la loi fut amendée de

Au Cercle d'Etude du Séminaire

"La culture française"

"La culture française" au moyen des belles-lettres et de l'humanisme, ancien, voilà le thème de la conférence de M. Henri d'Arles, prononcée à Montréal, le jeudi, 11 mars 1932, sous les auspices de l'Action Française.

Après quelques excuses pour être mal préparé à aborder cette thèse, à cause de l'ambiance de la civilisation américaine au milieu de laquelle il vit, l'auteur commence un magnifique tableau des origines de la langue et de la civilisation française.

Il rétablit la parenté qui existe entre le grec, le latin et le français. Il montre quelles richesses incomparables renferme dans son sein, la langue qui fut l'héritière d'une aussi noble lignée d'ancêtres. Et cela constitue l'objet de son premier point.

Mais comme il le dit lui-même dans sa proposition, "cette évocation de la plus haute civilisation, qui soit, doit se terminer par un appel et comme un plaidoyer en sa faveur. C'est pourquoi voyant dans la culture scientifique l'ennemi le plus redoutable à sa cause, M. d'Arles s'y acharne avec ardeur."

Enfin, unissant la culture grec-latine à la Survivance Française, il cherche à faire passer celle-ci avec elle-ci.

C'est ce que nous pourrions appeler, par analogie, une pillule philosophique, c'est-à-dire quelque chose d'amer que l'on entoure de sucre afin de le faire accepter plus facilement.

Ce n'est pas une analyse littéraire, ni une critique que M. l'Aumônier m'a demandé de faire, mais il me permettra bien, j'espère, de vous dire quelques-unes de mes idées et peut-être, aussi des vôtres en marge de cette conférence.

Sans doute, je comprends que l'hellénisme est la source féconde où puise le génie de notre langue et de notre race, mais malgré moi et à l'instar de plusieurs de mes confrères, considérant la relation d'origine qui existe entre le grec, le latin et le français, et aussi mes goûts, j'affectionne profondément le grec comme une belle-mère!

Avec ces dispositions quasi sentimentales et générales, puisque plusieurs autres les partagent, dites moi, croyez-vous qu'il nous soit facile de tirer profit de l'étude de cette langue?

Non, les langues classiques ne sont pas une gymnastique intellectuelle si épuisante: comme le déclare M. Rignano, professeur à l'Université de Milan, "elles disposent mal le jeune homme aux occupations prosaïques de la vie courante; elles n'inspirent pas des sentiments en harmonie avec les tendances et les aspirations des temps modernes; enfin elles ne sont pas le seul moyen de connaître les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Car tout le monde sait que la plupart des lycéens n'arrivent jamais à cette connaissance parfaite des langues classiques qui serait nécessaire pour goûter les beautés de ces immortels chefs-d'œuvre et qu'ils y parviennent plutôt au moyen de bonnes traductions."

Au contraire la culture scientifique qui conduit à ce que M. d'Arles appelle avec dédain "l'esprit géométrique", prépare d'une façon efficace et pratique à la vie. Car, comme le fait remarquer le célèbre M. Chevreuil, que devient l'esprit qui, faisant abstraction de la matière, se complait en lui-même sans tenir compte des réalités du monde visible? En proie à la rêverie, le merveilleux seul le touche. Il est le jouet perpétuel d'illusions et de fantômes, que lui crée une imagination en dehors de la raison et qui se succèdent les

manière à interdire l'entrée des salles de cinéma aux enfants de moins de seize ans;

Attendu que les mêmes raisons existent encore de maintenir cette interdiction, parce que les salles de cinéma offrent toujours pour l'enfance les mêmes dangers d'ordres physique, intellectuel et moral;

Attendu que seuls des films éducatifs, et choisis avec un soin particulier, peuvent être de quelque profit à l'enfance;

Les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse du Très Saint Sacrement, des Trois-Rivières, au nom des familles qu'ils représentent ou qu'ils soutiennent, prient la Législature Provinciale de maintenir ferme la loi interdisant l'entrée des cinémas aux enfants de moins de seize ans, et de statuer que seules des vues de caractères éducatifs puissent être offertes à l'enfance.

Le Président:
Azarias O'NEILL.

uns aux autres avec la rapidité des feux, ont souvent la folie pour terme."

Tandis que, par contre, partout où l'œil humain peut se porter tout est mathématique et géométrie.

"La géométrie, en effet, est antérieure au monde, dit le Père Gaspar, elle est coéternelle à Dieu et c'est grâce à elle que Dieu même a donné les formes de toute la création; on peut ajouter aussi qu'elle a passé dans l'homme avec l'image de Dieu, d'où la géométrie est en Dieu. Elle est aussi dans l'âme, et d'après le même auteur, on ne connaît Dieu et l'âme sur certaines faces que par les idées géométriques."

Et là-dessus, que d'autres choses encore, je pourrais ajouter, mais le temps qu'on m'alloue est limité et je dois couper au plus court, mais avant de terminer, permettez-moi encore une réflexion.

M. d'Arles dit quelque part dans sa conférence que nous devons nous garder à l'abri des influences néfastes de nos voisins, pour accomplir de concert avec nos frères de France, notre mission commune qui consiste à assurer le maintien de nos traditions anciennes de beautés, par la culture classique.

Or, s'il est vrai que la culture classique est tellement supérieure à la culture scientifique, je vous le demande, pourquoi nos canadiens qui vont en France pour faire des études sont-ils moins considérés que les Américains nos voisins? Il y a là quelque chose de contradictoire que je ne puis m'expliquer.

Enfin, un dernier mot, la culture classique est-elle nécessaire à notre Survivance française? La culture scientifique ne pourrait-elle pas y conduire aussi facilement?

Vivre de la vie française, c'est s'unir aux Français dans leurs activités. Or, c'est réaliser cette union dans la plus grande mesure possible que de se livrer aux études scientifiques, car tous les grands principes sur lesquels s'appuie aujourd'hui la science moderne n'est que le fruit d'un travail soutenu et constant qui employa toute la vie d'hommes comme l'ascend, Pasteur, Descartes, Bauby, Archimède, Volta, Ampère, Fesnel, Le Verrier, Thémistocle et des milliers d'autres qui tous sont des Français.

Donc, ne craignons pas de perdre nos caractères ethniques en nous donnant une culture scientifique plus approfondie et plus soignée. Mais au contraire, sachons que nous avons tout à gagner et dans tous les domaines à nous donner un esprit géométrique dans la véritable acception du mot. Dans ce but l'évolution constante que subit notre Séminaire dans ses programmes, nous aidera grandement à faire le pas qui nous sépare de la civilisation moderne.

Edouard Gélinais.
Philosophie Sr.

Extraits du rapport sommaire du ministère des mines

Les études de H.-C. Cooke, du ministère des Mines, à Ottawa, au cours des deux dernières saisons sur le terrain, entraîneront peut-être la modification des anciennes théories sur les rapports géologiques des gisements d'amianté de la région de Thetford, dans Québec. Le Dr Cooke expose le résumé des conclusions de ses travaux sur le terrain dans le Rapport sommaire pour l'année 1931, partie D. (Extraits).

Ses conclusions relatives à l'origine et à la formation des veines d'amianté sont d'un intérêt tant scientifique qu'économique.

"Par conséquent", écrit-il, vu que la structure interne des filons d'amianté indique qu'ils se sont déposés dans des fissures béantes, et que cette conception offre un mécanisme par lequel ces fissures ouvertes pouvaient exister, et vu aussi qu'il existe une certaine re-pente directe que ce mécanisme pouvait fonctionner et de fait a fonctionné, la conclusion semble donc justifier le fait que les filons d'amianté furent formés sous forme de fentes filoniennes et non comme veines de remplacement."

M. A.-H. Miller de l'Observatoire fédéral, a mené conjointement avec le Dr Cooke des observations au magnétomètre, afin de se rendre compte si les massifs de serpentine pourraient être suivis sous des étendues recouvertes de drift à l'aide de cet instrument.

Ces expériences y sont décrites ainsi que les résultats obtenus.

H.-W. Fairbairn traite de certains développements miniers dans le sud de Québec. Cette étude porte sur plusieurs localités où se présentent des minéraux sulfurés en petites concentrations et qui ont été exploités avec plus ou moins de succès au cours du siècle dernier. Le rapport de Fairbairn est destiné à compléter les observations faites dans le passé par Logan, Bancroft et d'autres.

On peut se procurer des exemplaires de ce rapport en s'adressant à l'Éditeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

Décembre le 10, 1932.

EXCURSION A

MONTREAL

Pour la

FETE DES ROIS

\$ 2

ALLER ET RETOUR
DE
TROIS-RIVIERES
SHAWINIGAN FALLS
GRAND'MERE

3 1/2 Jours dans la
METROPOLE
DEPART
JEUDI, 5 JANVIER

Dép. Grand'Mère P.M. 2 20 5 50
Dép. Shaw. Falls 2 35 6 05
Dép. T.-Rivières 3 00 7 05
Arr. Montréal 6 10 9 30

RETOUR JUSQU'AU
DIMANCHE SOIR 8 JANVIER
Par tous les trains réguliers
Aussi prix réduits de
La Pêrde, Pointe-du-Lac
Batisson, Yamachiche,
Champlain et Louiseville.
HOCKEY

Montréal Forum
Ligue Professionnelle
5 janvier: Toronto vs Maroons
7 janvier: Ottawa vs Canadiens

Voitures de 1ère classe seulement.
Aucun bagage enregistré.
Enfants de 5 ans et au-dessous de
12 ans, moitié prix.

PACIFIQUE CANADIEN

27-31-3

La Banque Royale du Canada

Bilan général

30 novembre 1932



PASSIF

Capital versé.....	\$35,000,000.00	\$35,000,000.00
Fonds de réserve.....	1,166,954.95	
Solde du compte Profits et Pertes.....	\$36,166,954.95	
Dividendes déclarés et impayés.....	14,996.29	
Dividende No. 181 au taux de 10% l'an payable le 1 décembre 1932.....	875,000.00	
		37,056,951.24
Dépôts ne portant pas intérêt.....	\$128,983,165.53	\$72,056,951.24
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt couru jusqu'à la date du bilan.....	468,391,153.26	
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	462,915.70	
Balances dues à des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada.....	21,056,908.77	
		619,094,143.26
Billets de la Banque en circulation.....	28,733,752.74	
Sommes dues aux termes de la loi des Finances.....	25,000,000.00	
Billets payables.....	199,352.87	
Passif non compris dans les articles qui précèdent.....	335,768.32	
Lettres de crédit en cours.....	20,092,951.71	
		\$765,512,920.14

ACTIF

Or et espèces monnayées en mains.....	\$28,168,913.49	
Billets du Dominion en mains.....	36,646,000.25	
Dépôt aux Réserves Centrales d'or.....	3,000,000.00	
Monnaies des Etats-Unis et autres monnaies étrangères.....	16,012,894.92	\$85,227,898.66
Billets des banques canadiennes.....	2,087,242.18	
Cheques sur d'autres banques.....	18,067,993.61	
Balances dues par d'autres banques au Canada.....	2,232.25	
Balances dues par des banques et des correspondants de banques d'ailleurs qu'au Canada.....	58,645,357.92	79,402,825.96
Obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada (ne dépassant pas la valeur marchande).....		89,448,844.13
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que celles du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande).....		26,750,444.41
Obligations de chemins de fer, et autres obligations et actions (ne dépassant pas la valeur marchande).....		9,748,496.47
Prêts à demande et prêts à court terme (ne dépassant pas trente jours) au Canada sur nantissement d'obligations, débiteurs, et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts.....		28,951,263.41
Prêts à demande et prêts à court terme (ne dépassant pas trente jours) ailleurs qu'au Canada, sur nantissement d'obligations, débiteurs, et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts.....		36,400,142.54
		\$355,929,915.58
Prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite de l'intérêt non couru après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et douteuses).....	\$252,380,972.62	
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (déduction faite de l'intérêt non couru après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et douteuses).....	104,167,441.69	
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues).....	4,013,872.16	
Immeubles de la Banque n'excedant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements.....		360,562,286.47
Immeubles autres que les bureaux de la Banque.....		17,194,887.80
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque.....		2,431,601.64
Fiduciariums des clients relativement aux titres de crédit "as per contra".....		870,947.78
Actions de compagnies contrôlées par la Banque et prêts qui leur ont été faits.....		20,092,951.71
Dépôt entre les mains du Ministère des Finances en garantie de la circulation.....		6,326,569.08
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent.....		1,600,000.00
		503,760.08
		\$765,512,920.14

NOTE—La Banque Royale du Canada (France) a été constituée en corporation sur les lois de France, pour négocier les affaires de banque à Paris et le passif de la Banque Royale du Canada (France) sont inclus dans ce bilan.

H. S. HOLT, Président. M. W. WILSON, Gérant Général.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA:

Nous avons examiné le bilan et les comptes de l'actif au 30 novembre 1932 de même que les livres et comptes de la Banque Royale au bureau-chef et les rapports certifiés des assureurs. Nous avons vérifié les espèces et les valeurs qu'il y avait au bureau-chef à la fin de l'année et nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étant dans les attributions de la Banque. Le bilan ci-dessus, d'après notre opinion, donne, tel qu'il est, un exposé exact de la Banque à la date du 30 novembre 1932, tel qu'il apparaît aux livres de la Banque.

A. B. BRODIE, C.A.,
Président, Waterhouse & Co.
JAS. G. ROSS, C.A.,
P. S. Ross & Sons,
Comptables-Verificateurs.

Montréal, Canada, le 28 décembre 1932.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au compte de profits et pertes, au 30 novembre 1931..... \$4,155,105.61

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1932..... 4,861,849.34

\$9,016,954.95

REPARTIS COMME SUIT:

Dividende No. 179 au taux de 12% par année..... 1,050,000.00

Dividende No. 179 au taux de 12% par année..... 1,050,000.00

Dividende No. 180 au taux de 10% par année..... 875,000.00

Dividende No. 181 au taux de 10% par année..... 875,000.00

Contribution au Fonds de Pension du Personnel..... \$3,850,000.00

Provision pour les monnaies de la Banque..... 200,000.00

Provision pour les impôts fédéraux, y compris l'impôt sur les billes de la Banque en circulation..... 200,000.00

Transfert à la réserve de dépréciation des placements..... 600,000.00

Solde créditeur au compte de profits et pertes..... 1,166,954.95

\$9,016,954.95

H. S. HOLT, Président. M. W. WILSON, Gérant Général.

Montréal, le 28 décembre 1932.

Pourquoi Souffrez-vous?
Les impuretés du système sont la cause de beaucoup de maux communs.
Ces impuretés ne peuvent être évacuées que si les organes d'élimination fonctionnent correctement. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE
a la réputation de stimuler les fonctions de ces organes en les aidant à rejeter les matières empoisonnées et inutiles.
La première preuve notable prouvera sa valeur. C'est un vieux remède herbacé ne contenant que ce qui fera du bien au système.
Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, ad. 252-253 à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILLINOIS
(Delivré libre de tous droits au Canada.)

Vers la guerre...

Alors qu'à Genève les délégués de l'URSS prêchent sans restriction la limitation des armements, une armée redoutable se prépare en Russie. Depuis 1925 le service

militaire est devenu obligatoire de 19 à 40 ans pour tous les Russes bien portants, ce qui permet d'instruire 800,000 recrues par année.

Cet effort formidable, une brochure de l'Oeuvre des Tracts intitulée "Vers la guerre", en donne les détails et en fait voir le danger imminent. Ce sera une révélation pour tous ceux qui la liront.

Qualité toujours garantie

LE THÉ VERT "SALALA"

"Tout frais des plantations"

Les C. de C.

(suite de la page 3)

nous avons contribué à faire fleurir malgré les jours de peine et de malaise pour nous passons tous de ce temps-ci.

Quand nous étions petits, nos Parents nous disaient que c'était le Petit Jésus qui nous apportait nos étrennes, et maintenant à notre tour, nous en convoquons nos enfants. Croyez-moi, mes chères enfants, c'est la vérité. Le petit Jésus de Bethléem est la cause de toutes nos joies grandes comme petits. Avant sa venue, la terre était triste et désolée; il n'y avait pas de religieux pour choyer les orphelins.

Dimanche, c'était Noël, plus heureuses que beaucoup d'autres enfants, vous assistiez à la touchante messe de Minuit. Je suis certain que vous, avec prié et priez encore pour S. E. Mgr Comtois qui a bien voulu présider cette réunion, et qui, vous le savez, ne perd aucune occasion de vous témoigner son dévouement et son paternel intérêt.

Vous aurez aussi une prière n'est-ce pas, pour les Dames qui accompagnent ce soir les Chevaliers. Elles ont tenu à être des nôtres et vous apporter, à l'exemple de Ste Elisabeth de Hongrie les roses de leur profonde et chaude sympathie. Si ces roses ne s'épanouissent pas aussi miraculeusement que celles de Ste Elisabeth, elles fleuriront bien et sont aussi vivaces.

Et, pour les Chevaliers de Colombe, vous demanderez, qu'ils soient comme toujours des chevaliers sans peur et sans reproche, toujours au service de l'Eglise et d'une Patrie, et dévoués comme toujours aux Orphelins de l'Hôpital Saint-Joseph.